

2023

Le rapport annuel de la
représentante spéciale sur les
questions de genre

COMPRENDRE LES CONSÉQUENCES GENRÉES DE LA GUERRE EN UKRAINE ET Y RÉPONDRE

RAPPORT DE 2023 SUR LE GENRE :

**COMPRENDRE LES CONSÉQUENCES GENRÉES DE LA
GUERRE EN UKRAINE ET Y RÉPONDRE**

PRÉSENTÉ PAR

L'HONORABLE HEDY FRY,

**REPRÉSENTANTE SPÉCIALE DE L'AP OSCE SUR LES
QUESTIONS DE GENRE**

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	2
SECTION I.....	4
LE GENRE ET LA GUERRE EN UKRAINE	4
A. Les conséquences humanitaires de la guerre en Ukraine selon une perspective fondée sur le genre.....	4
1. La sécurité alimentaire.....	5
2. La situation économique	6
3. La santé et la santé mentale	7
B. La violence sexuelle et fondée sur le genre dans des situations de conflit	10
1. La violence fondée sur le genre	11
2. Les violences sexuelles liées aux conflits	12
3. Accès aux soins de santé sexuelle et reproductive.....	13
RÉPONDRE À LA GUERRE EN UKRAINE EN TENANT COMPTE DU GENRE	15
A. Prévenir et réagir aux violences sexuelles liées aux conflits	15
1. Prévenir les violences sexuelles liées aux conflits	17
2. Combattre la violence sexuelle par une approche axée sur les survivants	18
3. Accroître la reddition de comptes	20
B. L'aide humanitaire fondée sur le genre dans des situations de conflit	22
C. Mise en œuvre du programme pour les femmes, la paix et la sécurité	25
CONCLUSION	28
SECTION II	29
ÉQUILIBRE ENTRE LES GENRES À L'AP OSCE	29
A. Données sur le répertoire des membres.....	30
B. Initiatives visant à stimuler la participation des femmes	31
C. Équilibre entre les genres au sein du bureau de L'AP OSCE.....	32
1. Femmes aux postes de président et de vice-présidents de l'ap osce	32
2. Membres des bureaux des commissions générales de l'ap osce	33
3. Représentants spéciaux de l'AP OSCE.....	33
D. PARTICIPATION DES FEMMES AUX RÉUNIONS STATUTAIRES	34

1. Session annuelle de 2022.....	34
2. Réunion d'automne 2022.....	34
3. Réunion d'hiver 2023.....	35
E. PARTICIPATION DES FEMMES AUX ACTIVITÉS D'OBSERVATION DES ÉLECTIONS DE L'AP OSCE EN 2022-2023.....	35
F. Activités et réunion sur place et en ligne	36
1. Réseau informel des jeunes parlementaires.....	36
2. Réseau informel sur l'égalité des genres	37
3. Appel à l'action – initiative Helsinki +50	37
4. Participation aux événements ouverts à toute L'AP OSCE en 2022–2023	39
ÉGALITÉ ENTRE LES GENRES AU SEIN DU SECRÉTARIAT INTERNATIONAL DE L'AP OSCE.....	40
A. Personnel permanent	40
B. Programme d'adjoints de recherche	40
REPRÉSENTATION DES FEMMES AU SEIN DES PARLEMENTS NATIONAUX DES ÉTATS PARTICIPANTS DE L'OSCE.....	41
ÉQUILIBRE ENTRE LES GENRES CHEZ LES AMBASSADEURS À VIENNE ET LES REPRÉSENTANTS PERMANENTS AU CONSEIL PERMANENT DE L'OSCE	41
ANNEXE A	43

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ : L'Assemblée parlementaire de l'OSCE ne fait aucune déclaration ni garantie, exprimée ou implicite, quant à l'exhaustivité et à la fiabilité de ce rapport et des données qu'il contient.

INTRODUCTION

Au cours des dernières années, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) a été touchée par de nombreux défis régionaux et mondiaux croisés qui ont des effets à long terme sur les trois dimensions de la sécurité de notre région : politico-militaire, économique et environnementale, et humaine. Alors que nous tentons d'atténuer les effets des changements climatiques, des flux migratoires, de la pandémie de COVID-19 et, de manière urgente, des conflits armés dans la région, il est nécessaire de tenir compte de la perspective des groupes vulnérables. Comme je l'ai réitéré dans mon rapport annuel de 2022 intitulé *Assurer une relance économique intégrant la dimension de genre après la pandémie de COVID-19*, nous devons continuer à prendre en compte les questions de genre en période de crise¹.

Le 24 février 2022, la Russie a procédé à une invasion militaire à grande échelle non provoquée et illégale de l'Ukraine. Les conséquences ont été dévastatrices à de nombreux égards. En date du 19 juin 2023, la guerre avait fait 24 862 blessés, y compris 9 083 décès parmi les civils depuis le 24 février 2022. Parmi les victimes, on compte 5 473 femmes et 558 filles².

La guerre a forcé une grande partie des habitants à quitter leur maison. L'Ukraine compte 5,1 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays et environ 8,2 millions de réfugiés ukrainiens ont mis le cap sur l'Europe³. La vaste majorité des personnes déplacées s'avère des femmes et des enfants. Il s'agit du plus grand déplacement de population en Europe depuis la Deuxième Guerre mondiale. La Pologne, l'Allemagne, la République tchèque et le Royaume-Uni comptent parmi les pays européens de l'OSCE ayant accueilli le plus grand nombre de réfugiés ukrainiens⁴. En avril 2023, les États-Unis avaient admis plus de 300 000 Ukrainiens, y compris plus de 125 000 personnes dans le cadre du programme *Uniting for Ukraine*⁵. En date du 11 juin 2023, le Canada avait accueilli 158 677 personnes dans le cadre du programme Autorisation de voyage d'urgence Canada-Ukraine⁶.

Au cours des dernières décennies, dans chaque conflit majeur de la région de l'OSCE et dans d'autres pays du monde, des civils ont régulièrement fait l'objet de cible dans le cadre de

¹ Dre Hedy Fry, représentante spéciale sur les questions de genre de l'Association parlementaire de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, *Assurer une relance économique intégrant la dimension de genre après la pandémie de Covid-19*, 2022.

² Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, *Ukraine: civilian casualties update*, 19 juin 2023.

³ Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), bureau régional européen, *Ukraine Situation Flash Update #48*, 9 juin 2023.

⁴ HCR, Portail opérationnel, *Ukraine Refugee Situation*, consulté le 22 juin 2023.

⁵ États-Unis, Département de la Sécurité intérieure, *Statement from Secretary Mayorkas on the Anniversary of the Establishment of Uniting for Ukraine*, communiqué de presse, 21 avril 2023.

⁶ Gouvernement du Canada, *Mesures d'immigration pour l'Ukraine : statistiques clés*.

tactiques de guerre. Les femmes n'y font pas exception. En fait, dans de nombreux conflits, les femmes ont été spécialement ciblées. Des efforts considérables ont été déployés afin de suivre, de mieux comprendre et d'aborder les répercussions de la guerre en Ukraine sur certains groupes, y compris les femmes et les personnes vulnérables.

La première partie du présent rapport porte sur les répercussions de la guerre en Ukraine, en mettant l'accent sur la situation humanitaire et la violence sexuelle et fondée sur le genre. La deuxième partie aborde la manière dont la communauté internationale a réagi aux divers conflits, particulièrement la guerre en Ukraine, et souligne les pratiques exemplaires et fournit des exemples d'approches tenant compte du genre.

SECTION I

LE GENRE ET LA GUERRE EN UKRAINE

Les conflits armés entraînent de multiples conséquences pour les populations touchées, lesquelles divergent en fonction du groupe de personnes. Les recherches ont montré que les répercussions des conflits armés diffèrent selon le genre. La guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine ne fait pas exception.

La première partie du présent rapport présente une perspective de la guerre en Ukraine fondée sur le genre et aborde les conséquences humanitaires selon le genre. Les femmes et les filles qui se trouvent en Ukraine ainsi que celles qui ont fui la guerre et qui se trouvent dans un autre pays rencontrent des difficultés liées à la sécurité alimentaire, au préjudice économique et à l'accès aux soins de santé, y compris les services de santé mentale. La présente section met en relief les menaces de violence fondée sur le genre ainsi que la violence sexuelle dans des situations de conflit.

A. LES CONSÉQUENCES HUMANITAIRES DE LA GUERRE EN UKRAINE SELON UNE PERSPECTIVE FONDÉE SUR LE GENRE

La situation humanitaire en Ukraine a pris un tournant désastreux à la suite de l'attaque à grande échelle de l'Ukraine par la Russie en février 2022. Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies, les besoins de 17,7 millions d'Ukrainiens ne sont pas comblés⁷.

La guerre a contraint une grande partie des Ukrainiens à quitter leur maison. Parmi les personnes déplacées à l'intérieur ou à l'extérieur du pays, la grande majorité sont des femmes. En date du 31 mars 2023, parmi les 3,6 millions de personnes officiellement déplacées à l'intérieur de l'Ukraine, 60 % étaient des femmes⁸. En mai 2023, une analyse effectuée par le HCR recensait 71 806 réfugiés en Hongrie, dans la République de Moldavie, en Pologne en Roumanie et en Slovaquie; de ce nombre, 85 % étaient des femmes et des enfants et 99 % des répondants étaient ukrainiens⁹.

⁷ Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies, [Ukraine Humanitarian Response – Key Achievements in 2022](#), état des lieux, 10 février 2023.

⁸ Organisation internationale pour les migrations, [Displacement Tracking Matrix Ukraine — Area Baseline Assessment \(Raion level\) — Round 24 \(May 2023\)](#), 31 mai 2023.

⁹ HCR, [Protection Risks and Needs of Refugees from Ukraine](#), profil et suivi concernant la protection régionale, 11 mai 2023.

Les recherches montrent que les déplacements forcés affectent les hommes et les femmes différemment¹⁰. Selon un rapport de 2016 du secrétaire général des Nations Unies présenté à l'assemblée générale onusienne, « [l]es personnes en transit, en particulier les femmes et les filles, risquent également de se retrouver séparées de leur famille et d'être victimes de stress et de traumatismes psychosociaux, de problèmes de santé, de maltraitance, d'atteintes à leur intégrité physique et d'exploitation¹¹ ».

1. La sécurité alimentaire

En raison de la guerre, les Ukrainiens ont dû composer avec des difficultés à accéder à la nourriture et aux ressources de base. Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), « l'insécurité alimentaire était déjà à la hausse en Ukraine avant la guerre en raison de la pandémie de COVID-19. [...] Bien que les divergences entre les femmes et les hommes ne sont pas significatives sur le plan statistique, la tendance dans le temps perdure et laisse entendre que les femmes ont davantage souffert d'insécurité alimentaire que les hommes au cours des huit dernières années¹² ».

La guerre en Ukraine a touché directement la production agricole et a considérablement perturbé l'activité économique. Selon des estimations publiées en novembre 2022 par le ministère ukrainien de la politique agraire et des aliments ainsi que la Faculté d'économie de Kiev, les huit premiers mois de l'invasion à grande échelle de l'Ukraine ont entraîné des pertes de l'ordre de 6,6 milliards de dollars américains en biens agricoles, y compris la destruction de 84 200 unités de machinerie et d'équipement agricoles et 2,8 millions de tonnes de céréales ainsi que la destruction ou le vol de 1,2 million de tonnes d'oléagineux. De plus, on a enregistré des dommages à des installations d'entreposage se chiffrant à 1,1 milliard de dollars américains¹³.

Ces actes de destruction ont contribué à l'inflation vertigineuse en Ukraine, où les prix à la consommation ont augmenté de 20,2 % en 2022 et devraient s'apprécier de 21,1 % en 2023¹⁴.

¹⁰ Katherine Brickell et Jessie Speer, « Gendered and Feminist Approaches to Displacement », dans Peter Adey et al., *The Handbook of Displacement*, 2020.

¹¹ Assemblée générale de l'ONU, [Sûreté et dignité : gérer les déplacements massifs](#), rapport du secrétaire général, 21 avril 2016.

¹² Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), [Gender-related impacts of the Ukraine Conflict](#), 2 avril 2022 [TRADUCTION].

¹³ Centre de recherche sur l'utilisation des aliments et des terres, Faculté d'économie de Kyiv, et ministère ukrainien de la politique agraire et des aliments, [Agricultural war damages review Ukraine. Rapid Damage Assessment Issue 2](#), 10 novembre 2022.

¹⁴ Fonds monétaire international, « [World Economic Outlook Database](#) », base de données, avril 2023.

Les conséquences de la guerre sur la sécurité alimentaire ne se limitent pas à l'Ukraine. Selon un rapport de 2022 publié par ONU Femmes, « le rôle clé de la Russie et de l'Ukraine dans les marchés mondiaux de l'énergie et des biens alimentaires de base (blé, maïs, huile de tournesol, entre autres aliments) a mené à des augmentations record du prix des aliments essentiels et de l'énergie provenant du pétrole brut et du gaz naturel¹⁵ ». L'augmentation vertigineuse des prix de l'énergie et des aliments a tout particulièrement affecté la sécurité alimentaire des femmes et des enfants partout dans le monde.

2. La situation économique

Les femmes ont également subi la majorité des répercussions économiques découlant de la guerre. Le conflit a exacerbé les inégalités préexistantes. Selon un rapport publié par ONU Femmes, « les Ukrainiennes font face à des formes de discrimination multiples et croisées au chapitre de l'accès à des ressources de production clés, comme des terres, du crédit et des intrants et services agricoles et sont plus susceptibles que les hommes d'occuper des emplois précaires saisonniers à temps partiel et faiblement rémunérés lorsqu'elles occupent des emplois en milieux ruraux¹⁶ ». En 2021, la FAO a signalé que bien que les taux de pauvreté en Ukraine n'étaient pas si différents selon le genre, les femmes étaient plus susceptibles d'être confrontées à une pauvreté multidimensionnelle, c'est-à-dire une pauvreté qui va au-delà des facteurs monétaires, et présenteraient les revenus moyens les plus bas du marché du travail; les femmes qui étaient cheffes de famille étaient tout particulièrement à risque de vivre dans la pauvreté.¹⁷ Selon ce même rapport, « les femmes dépendent davantage des services et des avantages sociaux parce qu'elles sont généralement responsables de la gestion du ménage et de prendre soin des membres de la famille, ce qui reflète les stéréotypes fondés sur le genre¹⁸ ».

La plus grande vulnérabilité économique des femmes créée par le conflit peut également amener certaines d'entre elles à offrir des services sexuels en échange d'argent ou de ressources. Ce type de situation augmente le risque d'exploitation et de traite¹⁹ et expose les femmes à des grossesses non voulues et à des infections transmissibles sexuellement²⁰.

¹⁵ ONU Femmes, [Global Gendered Impacts of the Ukraine Crisis on Energy Access and Food Security and Nutrition](#) 2022, p. 4.

¹⁶ ONU Femmes, [Global Gendered Impacts of the Ukraine Crisis on Energy Access and Food Security and Nutrition](#) 2022, p. 9.

¹⁷ FAO, [National Gender Profile of Agriculture and Rural Livelihoods: Ukraine](#), 2021, p. 7 et 8.

¹⁸ *Ibid.*, p. 8.

¹⁹ ONU Femmes, [Global Gendered Impacts of the Ukraine Crisis on Energy Access and Food Security and Nutrition](#) 2022, p. 10.

²⁰ *Ibid.*

3. La santé et la santé mentale

La guerre a également miné considérablement les capacités du secteur des soins de santé en Ukraine. En 2022, on a enregistré 745 attaques sur des installations de soins de santé en Ukraine, selon la secrétaire générale adjointe des Nations Unies Rosemary DiCarlo²¹. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a affirmé que « la guerre avait accru les besoins en soins de santé tout en diminuant simultanément la capacité à fournir des services, surtout dans les zones de conflit actif²² ».

Les femmes prenant soin d'enfants et de personnes âgées ont dû composer avec « d'énormes pénuries de médicaments essentiels, de soins de santé et de services financiers et manquaient aussi de fonds pour se procurer des articles de base, notamment les aliments pour bébé et le lait maternisé dont elles avaient tant besoin²³ ». Les femmes enceintes en Ukraine ont éprouvé des difficultés à obtenir des soins obstétricaux et des services de santé sexuelle et reproductive²⁴, tels que l'avortement, une situation particulièrement traumatisante pour celles qui ont été violées par des soldats russes.

La santé mentale s'avère également une grande préoccupation tant pour les Ukrainiennes qui vivent toujours dans leur communauté que pour les personnes déplacées à l'intérieur du pays et les réfugiés. Des études ont montré que les conflits armés augmentaient considérablement la prévalence des problèmes de santé mentale. Par exemple, selon un compte rendu de 129 études dans 39 pays réalisé par l'OMS, « chez les personnes ayant vécu une guerre ou un autre conflit ces dix dernières années, une personne sur cinq (22 %) souffrira de dépression, d'anxiété, du trouble de stress post-traumatique, d'un trouble bipolaire ou de schizophrénie²⁵ ». D'autres études montrent que parmi les réfugiés de guerre et les vétérans, les femmes s'avèrent plus susceptibles de souffrir de la plupart des troubles mentaux, à l'exception du trouble de stress post-traumatique²⁶.

Sans surprise, la guerre en Ukraine « a causé une augmentation massive de troubles et de détresse psychologiques » : dans des rapports émanant de professionnels des soins de santé, ces derniers ont affirmé que « les demandes les plus courantes en ce moment touchaient

²¹ Nations Unies, Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, [DiCarlo: « The war in Ukraine is approaching its one-year anniversary, with no end in sight »](#), 13 janvier 2023.

²² Organisation mondiale de la santé, [One hundred days of war has put Ukraine's health system under severe pressure](#), 3 juin 2022.

²³ ONU Femmes, [Global Gendered Impacts of the Ukraine Crisis on Energy Access and Food Security and Nutrition](#) 2022, p. 9

²⁴ Groupe de travail régional sur le genre, [Making the Invisible Visible. An evidence-based analysis of gender in the regional response to the war in Ukraine](#), octobre 2022, p. 9.

²⁵ Organisation mondiale de la santé, [Mental health in emergencies](#), 16 mars 2022.

²⁶ Nityanand Jain et al., « [War Psychiatry: Identifying and Managing the Neuropsychiatric Consequences of Armed Conflicts](#) », *Journal of Primary Care & Community Health*, vol. 13, 2022.

l'insomnie, l'anxiété, le deuil et les souffrances psychologiques²⁷ ». Pendant l'hiver, de nombreux ménages dont le chef de famille était une femme et déplacés à l'intérieur du pays ont été « contraints de prendre des mesures désespérées et ce stress a entraîné une détérioration de la santé mentale ²⁸».

Les personnes ayant dû quitter l'Ukraine ont également connu de graves problèmes de santé mentale. Selon une étude récente menée en Allemagne, « peu importe le traitement dans le pays d'accueil, les effets de la guerre sont manifestes et se répercutent sur l'état de santé mentale des réfugiés ukrainiens²⁹ ». Dans la même étude, « les participantes ont signalé une moins bonne santé mentale comparativement aux hommes », ce qui « corrobore les conclusions d'autres recherches indiquant que les migrantes et les femmes réfugiées sont davantage prédisposées à souffrir de problèmes de santé mentale que les hommes³⁰ ». Le fait d'être séparé des membres de leur famille pourrait expliquer une partie des problèmes de santé mentale observés chez de nombreuses réfugiées, puisque plus des trois quarts des répondantes avaient dû laisser des membres de leur famille en Ukraine et étaient peut-être préoccupées par leur sécurité³¹.

En raison de la discrimination intersectionnelle, les femmes appartenant à des minorités sont parfois sujettes à de plus grandes difficultés.

Selon des statistiques non officielles, entre 200 000 et 400 000 Roms se trouvaient en Ukraine en 2014 et la moitié d'entre eux étaient des femmes³². En 2018, il a été rapporté que « la majorité des femmes roms en Ukraine subissaient des formes de discrimination croisées fondées sur le genre, l'ethnie et le statut social ce qui accroît leur vulnérabilité et les pousse vers les marges de la société³³ ». Il convient de noter que les femmes roms enregistrent des taux de scolarisation et d'emploi plus bas, manquent de documents civils officiels et ont de la difficulté à avoir accès à des services³⁴. Selon ONU Femmes, « les femmes roms constituent un groupe de personnes particulièrement vulnérables chez les personnes déplacées à

²⁷ Organisation mondiale de la santé, [One hundred days of war has put Ukraine's health system under severe pressure](#), 3 juin 2022.

²⁸ Vision mondiale, [Mental Health of Women Forced to Flee Ukraine, Syria and Afghanistan suffers as they struggle to survive](#), 10 décembre 2022.

²⁹ Johanna Buchcik et al., « [Mental health outcomes and quality of life of Ukrainian refugees in Germany](#) », *Health and Quality of Life Outcomes*, vol. 21, 2023.

³⁰ *Ibid.*

³¹ *Ibid.*

³² ONU Femmes, [The Rights of Roma Women in Ukraine](#), 2018, p. 9.

³³ *Ibid.*

³⁴ *Ibid.*

l'interne [...] surtout lorsqu'elles sont enceintes ou qu'elles ont des enfants dont elles doivent s'occuper³⁵.

Même si la diversité sexuelle n'est pas illégale en Ukraine, les personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles, trans, intersexuées, queer et les personnes ayant une autre identité (LGBTIQ+) étaient déjà confrontées à une stigmatisation et à des perceptions défavorables avant 2022³⁶. En situation de conflit, ces personnes « sont souvent exposées à un risque accru d'exclusion, d'exploitation, de violence et d'abus et sont confrontées à d'autres risques liés à leur protection »³⁷. Les personnes trans en Ukraine ont indiqué que « la guerre avait aggravé des conditions de vie déjà précaires », puisqu'elles sont confrontées à des obstacles additionnels lorsqu'elles tentent d'avoir accès à des traitements médicaux et d'obtenir des documents qui reflètent adéquatement leur identité de genre³⁸.

Selon des experts, les personnes LGBTQI+ sont également « parmi les plus vulnérables et les plus marginalisées³⁹ » au sein des personnes déplacées de force : « Les vulnérabilités structurelles auxquelles sont confrontées les personnes LGBT sont intensifiées par leur statut de migrants, demandeurs d'asile, réfugiés ou de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays. ⁴⁰ ». Plus précisément, les experts soulignent les difficultés auxquelles les personnes LGBTQI+ déplacées font face pour accéder à un hébergement ou à des soins de santé et les problèmes qu'elles vivent si leurs documents d'identité ne reflètent pas adéquatement leur identité de genre⁴¹. De plus, avec la loi martiale ukrainienne, qui interdit aux hommes âgés de 18 à 60 ans de quitter le pays, certaines personnes trans qui tentent de quitter l'Ukraine ont été refoulées à la frontière, même dans le cas où elles disposaient de documents officiels indiquant correctement leur identité de genre⁴².

³⁵ *Ibid.*, p. 10.

³⁶ HCR, Groupe de la protection, [Protection of LGBTIQ+ people in the context of the response in Ukraine](#), 17 mai 2022.

³⁷ *Ibid.*

³⁸ Kateryna Semchuk, « [Trans people are caught in the war in Ukraine](#) », *OpenDemocracy*, 8 février 2023.

³⁹ Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, [Les personnes LGBT déplacées de force sont confrontées à des défis majeurs dans leur recherche d'un refuge](#), 16 mai 2022.

⁴⁰ *Ibid.*

⁴¹ HCR, Groupe de la protection, [Protection of LGBTIQ+ people in the context of the response in Ukraine](#), 17 mai 2022.

⁴² Lorenzo Tondo, « [‘I will not be held prisoner’: the trans women turned back at Ukraine’s borders](#) », *The Guardian*, 22 mars 2022.

B. LA VIOLENCE SEXUELLE ET FONDÉE SUR LE GENRE DANS DES SITUATIONS DE CONFLIT

La violence sexuelle et la violence fondée sur le genre constituent l'un des principaux risques auxquels les femmes sont confrontées dans des situations de conflit armé.

La violence fondée sur le genre fait référence à de la violence, pas nécessairement sexuelle, dirigée vers une personne ou un groupe de personnes en raison de son genre. La violence sexuelle liée aux conflits peut inclure des actes tels que « le viol, l'esclavage sexuel, la prostitution forcée, les grossesses forcées, l'avortement forcé, la stérilisation forcée, le mariage forcé » et « la traite des personnes à des fins de violences ou d'exploitation sexuelles⁴³ ».

Dans son rapport de 2022 sur les violences sexuelles liées aux conflits, le secrétaire général a déclaré ceci :

Les causes profondes de la violence sexuelle liée aux conflits, notamment la militarisation et la prolifération des armes, l'impunité, l'effondrement des institutions, les inégalités structurelles fondées sur le genre et les normes sociales néfastes, ont été exacerbées par une confluence des crises humanitaires, des crises politiques et des crises en matière de sécurité. La protection est le fondement de la participation pleine, égale et véritable des femmes aux processus politiques, sociaux et économiques, qui contribue de manière décisive à mettre fin à la violence sexuelle liée aux conflits et à empêcher qu'elle ne continue de se produire⁴⁴.

La guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine a accru les risques de violence fondée sur le genre et de violences sexuelles contre les femmes.

⁴³ Conseil de sécurité de l'ONU, [Violences sexuelles liées aux conflits](#), rapport du secrétaire général, 29 mars 2022, p. 2.

⁴⁴ Conseil de sécurité de l'ONU, [Violences sexuelles liées aux conflits](#), rapport du secrétaire général, 29 mars 2022, p. 1 et 2.

1. La violence fondée sur le genre

Des rapports indiquent que la violence fondée sur le genre était « déjà très répandue et en augmentation en Ukraine et qu'elle s'avérait très présente dans la région ⁴⁵ » avant février 2022. Un sondage mené par l'OSCE en 2018 concluait que 75 % des Ukrainiennes avaient subi une forme de violence depuis l'âge de 15 ans et 35 % d'entre elles avaient subi de la violence physique et/ou sexuelle⁴⁶.

Depuis l'invasion à grande échelle de l'Ukraine en février 2022, l'accès aux services liés à la violence fondée sur le genre est limité. Le Fonds des Nations Unies pour la population estime que 3,6 millions de personnes ont besoin de mesures prévention de la violence fondée sur le genre et de services d'intervention en Ukraine⁴⁷.

Des rapports préparés par la mission d'experts du Mécanisme de Moscou de l'OSCE en avril 2022 et en juillet 2022 indiquent que la violence fondée sur le genre est en augmentation depuis le début du conflit⁴⁸. Dans les premiers mois de l'invasion, plusieurs organisations de la société civile pour les femmes ont signalé une augmentation de la violence et ont indiqué qu'en raison de la guerre, les services policiers avaient retiré les ressources normalement allouées à la violence fondée sur le genre vers d'autres enjeux⁴⁹. Selon les experts sur le terrain, « la violence conjugale n'a pas disparu, elle s'est simplement déplacée avec les gens⁵⁰ ». Il peut être particulièrement difficile pour les survivantes de violence fondée sur le genre qui sont déplacées en raison de la guerre de trouver des ressources d'aide.

Plusieurs experts ont également souligné que la menace de traite de personnes s'était accrue, surtout dans les régions frontalières par où transitent les personnes déplacées⁵¹.

⁴⁵ Groupe de travail régional sur le genre, [Making the Invisible Visible. An evidence-based analysis of gender in the regional response to the war in Ukraine](#), octobre 2022, p. 8.

⁴⁶ OSCE, [Well-Being and Safety of Women: Ukraine Results Report](#), sondage de l'OSCE sur la violence contre les femmes, 2019, p. viii [TRADUCTION].

⁴⁷ Fonds des Nations Unies pour la population, [UNFPA Regional Response to Ukraine Emergency. Situation Report #17](#), 15 mars 2023.

⁴⁸ OSCE, [Report On Violations Of International Humanitarian And Human Rights Law. War Crimes And Crimes Against Humanity Committed In Ukraine Since 24 February 2022](#), Rapport de la mission d'experts du Mécanisme de Moscou de l'OSCE, 13 avril 2022, p. 76; et OSCE, [Report On Violations Of International Humanitarian And Human Rights Law. War Crimes And Crimes Against Humanity Committed In Ukraine \(1 avril - 25 juin 2022\)](#), Rapport de la mission d'experts du Mécanisme de Moscou de l'OSCE, 13 avril 2022, p. 90.

⁴⁹ ONU Femmes, [Rapid Assessment: Impact of the War in Ukraine on Women's Civil Society Organizations](#), mars 2022.

⁵⁰ Fonds des Nations Unies pour la population, [A year on from Russia's full-scale invasion in Ukraine, tackling the onslaught on health and rights for generations of women and girls](#), 24 février 2023.

⁵¹ ONU Femmes, [Rapid Assessment: Impact of the War in Ukraine on Women's Civil Society Organizations](#), mars 2022.

2. Les violences sexuelles liées aux conflits

Depuis février 2022, de nombreux actes de violence sexuelle ont été signalés en Ukraine.

Selon le rapport sur les droits de la personne en Ukraine publié par le Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme le 24 mars 2023, « du 24 février 2022 au 31 janvier 2023, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme a documenté 133 cas de violence sexuelle liée aux conflits (85 hommes, 45 femmes, 3 filles), dont 109 avaient été perpétrés par les forces armées russes, des organismes d'exécution de la loi ou le personnel des pénitenciers, soit en territoire ukrainien occupé par les Russes ou sur le territoire de la Fédération de Russie⁵² ». Selon le même rapport, « dans la majorité des cas qui se sont produits dans un contexte de privation de liberté, la violence sexuelle a été utilisée comme forme de torture ou de mauvais traitements⁵³ ». Pendant la même période, le commissaire a documenté « 24 cas de violences sexuelles liées aux conflits (18 hommes et 6 femmes) sur le territoire ukrainien contrôlé par le gouvernement ⁵⁴».

Il convient de souligner que le nombre réel de cas de violences sexuelles pourrait s'avérer beaucoup plus élevé, puisque de nombreux cas ne sont pas signalés⁵⁵.

Dans son rapport de mars 2023, la Commission d'enquête internationale indépendante sur l'Ukraine a fait la lumière sur des « cas de violence sexuelle et fondée sur le genre touchant des femmes, des hommes et des filles âgés de 4 à 82 ans dans neuf régions de l'Ukraine et dans la Fédération de Russie⁵⁶ ». Selon la Commission, « les autorités russes ont commis des actes de violence sexuelle dans deux situations principalement : pendant les fouilles des maisons et contre des victimes qui avaient été confinées⁵⁷ ». Le rapport fait état de cas explicites de viols et de violences sexuelles commis par des soldats russes. Selon la Commission, « dans les zones qu'ils contrôlent, certains membres des forces armées russes ont commis le crime de guerre de viol et de violence sexuelle, qui peut constituer de la torture⁵⁸ ».

⁵² Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, [Report on the human rights situation in Ukraine, 1 August 2022 – 31 January 2023](#), 23 mars 2023, p. 16 [TRADUCTION].

⁵³ *Ibid* [TRADUCTION].

⁵⁴ *Ibid* [TRADUCTION].

⁵⁵ OSCE, [Report On Violations Of International Humanitarian And Human Rights Law, War Crimes And Crimes Against Humanity Committed In Ukraine \(1 April - 25 June 2022\)](#), Rapport de la mission d'experts du Mécanisme de Moscou de l'OSCE, 13 avril 2022, p. 90.

⁵⁶ Conseil des droits de l'homme de l'ONU, [Report of the Independent International Commission of Inquiry on Ukraine](#), 16 mars 2023, p. 12 [TRADUCTION].

⁵⁷ *Ibid* [TRADUCTION].

⁵⁸ *Ibid*, p. 13 [TRADUCTION].

En juin 2022, la secrétaire générale de l'OSCE Helga Maria Schmid a demandé « de mettre fin immédiatement aux viols et aux autres crimes sexuels commis à titre de tactique de guerre en Ukraine, dans d'autres pays de l'OSCE et ailleurs dans le monde⁵⁹ ». Selon Pramila Patten, la représentante spéciale du secrétaire général des Nations Unies sur les violences sexuelles liées aux conflits, « certains signes montrent que la violence sexuelle est utilisée comme arme de guerre ⁶⁰».

Selon des experts, la coexistence des populations civiles, surtout les femmes et les filles, avec des hommes armés pose un risque accru de violences sexuelles⁶¹.

3. Accès aux soins de santé sexuelle et reproductive

Les risques accrus de violences sexuelles soulignent l'importance de s'assurer que les femmes en Ukraine et les femmes déplacées à l'extérieur de l'Ukraine ont accès à des soins de santé sexuelle et reproductive.

D'après les rapports, il est clair que la guerre a gravement perturbé l'accès à de tels services en Ukraine⁶². Dans un rapport de mars 2023, Amnistie internationale relatait l'histoire de femmes forcées de choisir entre acheter des aliments ou des produits d'hygiène féminine en raison de leur situation économique⁶³.

Le Fonds des Nations Unies pour la population fournit un accès à des services de santé sexuelle et reproductive en Ukraine grâce à 23 cliniques et unités de maternité mobiles⁶⁴. Un tiers des 195 000 femmes ayant donné naissance en Ukraine en 2022 ont accouché à l'une des 50 installations de maternité soutenues par le Fonds⁶⁵.

Les réfugiées ukrainiennes font également face à un risque accru de violences sexuelles. Un sondage sur la sécurité des réfugiées ukrainiennes mené par le Bureau des institutions

⁵⁹ OSCE, [*OSCE Secretary General condemns use of sexual violence as weapon of war, urges for international support to survivors*](#), 19 juin 2022 [TRADUCTION].

⁶⁰ CBC News, [*Russia accused of using sexual violence as a weapon of war in Ukraine*](#), 23 novembre 2022 [TRADUCTION].

⁶¹ Haut-Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme, [*Report on the human rights situation in Ukraine. 1 August 2022 – 31 January 2023*](#), 23 mars 2023, p. 17.

⁶² Groupe de travail régional sur le genre, [*Making the Invisible Visible. An evidence-based analysis of gender in the regional response to the war in Ukraine*](#), octobre 2022, p. 38.

⁶³ Amnistie internationale, [*Ukraine: Women face grave risks as Russia's full-scale invasion enters its second year*](#), 8 mars 2023.

⁶⁴ Fonds des Nations Unies pour la population, [*UNFPA Regional Response to Ukraine Emergency. Situation Report #17*](#), 15 mars 2023.

⁶⁵ Fonds des Nations Unies pour la population, [*A year on from Russia's full-scale invasion in Ukraine, tackling the onslaught on health and rights for generations of women and girls*](#), 24 février 2023.

démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE indiquait que les répondantes avaient déclaré « qu'elles avaient subi du harcèlement sexuel et de la violence conjugale, qu'elles avaient reçu des demandes de faveurs sexuelles, des offres pour travailler dans l'industrie du sexe, pour devenir mères porteuses ou pour produire du matériel pornographique et qu'elles avaient subi de la violence sexuelle⁶⁶ » depuis qu'elles avaient quitté l'Ukraine. Parmi les difficultés qu'elles rencontrent en matière de sécurité, les femmes ont cité « une connaissance insuffisante de la langue locale, le manque de ressources financières, l'incapacité à louer un logement, le manque de soins de santé, l'absence d'un réseau social et d'une communauté, la violence conjugale et la discrimination⁶⁷ ».

À l'extérieur de l'Ukraine, les réfugiés doivent composer avec des situations différentes en fonction du pays d'accueil. Selon des défenseurs des droits de la personne, « en Hongrie, en Pologne, en Roumanie et en Slovaquie, des lois et politiques préexistantes restrictives quant à la santé et aux droits sexuels et reproductifs et des barrières financières minent gravement la capacité des réfugiées ukrainiennes d'obtenir des soins de santé sexuelle et reproductive urgents et essentiels⁶⁸ ». En Pologne, par exemple, l'avortement est illégal dans pratiquement toutes les situations⁶⁹. En Europe, plusieurs pays accueillant des réfugiés ukrainiens imposent certaines restrictions sur les avortements, comme une période d'attente obligatoire⁷⁰. Au cours des dernières années, des reculs ont été observés dans certains pays de l'OSCE quant au droit à des soins de santé sexuelle et reproductive, y compris le droit à un avortement sécuritaire⁷¹.

Des experts ont également soulevé des préoccupations concernant le remboursement des coûts de soins de santé pour les réfugiés et le caractère abordable des services de soins de santé sexuelle et reproductive. Dans l'Union européenne, la directive de protection temporaire est entrée en vigueur en mars 2022 afin d'accorder aux réfugiés ukrainiens une série de droits partout sur le territoire de l'Union européenne, y compris l'accès à des soins médicaux⁷². Cependant, des experts ont souligné que dans certains pays, certaines formes de soins de santé sexuelle et reproductive ne sont pas considérées comme des soins essentiels

⁶⁶ Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE, [ODIHR survey on the safety and security of women refugees from Ukraine](#), 20 janvier 2023 [TRADUCTION].

⁶⁷ *Ibid* [TRADUCTION].

⁶⁸ Centre for Reproductive Rights, [Call to Action on Ukraine](#), mars 2022 [TRADUCTION].

⁶⁹ Groupe de travail régional sur le genre, [Making the Invisible Visible. An evidence-based analysis of gender in the regional response to the war in Ukraine](#), octobre 2022, p. 37.

⁷⁰ Centre for Reproductive Rights, [European Abortion Laws: A Comparative Overview](#), octobre 2022.

⁷¹ Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, [Women's and girls' reproductive choices must be respected. UN experts say](#), 23 septembre 2022.

⁷² Commission européenne, [Temporary protection](#).

ou de base et ne sont donc pas couverts par les régimes de santé publique, ce qui soulève des préoccupations par rapport au caractère abordable de ces services⁷³.

Dans certains pays d'accueil, l'accès à des soins de santé sexuelle et reproductive est davantage entravé pour certains groupes de femmes, notamment les femmes roms, les femmes africaines et les femmes de descendance africaine en raison du racisme et d'autres formes de discrimination⁷⁴.

RÉPONDRE À LA GUERRE EN UKRAINE EN TENANT COMPTE DU GENRE

Tel que cela a été énoncé dans la première partie du présent rapport, les répercussions de la guerre actuelle de la Russie contre l'Ukraine sont multidimensionnelles. Un certain nombre d'organisations de la société civile, non-gouvernementales et internationales ainsi que des états de l'OSCE se penchent sur les manières de composer avec les violences sexuelles liées aux conflits ainsi que les conséquences humanitaires fondées sur le genre en lien avec la guerre.

La deuxième partie du présent rapport porte sur les orientations, les meilleures pratiques et les exemples de mesures tenant compte du genre pour réagir aux conflits armés, notamment la guerre en Ukraine. Plus précisément, elle porte sur la prévention des violences sexuelles liées aux conflits et aux interventions possibles ainsi qu'à la manière de fournir de l'aide humanitaire dans des situations de conflit. Elle aborde également la mise en œuvre du programme relatif aux femmes, à la paix et à la sécurité.

A. PRÉVENIR ET RÉAGIR AUX VIOLENCES SEXUELLES LIÉES AUX CONFLITS

Tel que cela a été énoncé dans la première partie du présent rapport, la guerre actuelle à grande échelle de la Russie contre l'Ukraine a exposé les civils à des risques accrus de violences sexuelles liées aux conflits.

Une meilleure compréhension des causes et des conséquences de la violence sexuelle a amené des organisations des droits de la personne, des agences onusiennes, des

⁷³ Groupe de travail régional sur le genre, [Making the Invisible Visible. An evidence-based analysis of gender in the regional response to the war in Ukraine](#), octobre 2022, p. 38.

⁷⁴ Centre for Reproductive Rights, [Call to Action on Ukraine](#), mars 2022.

organisations de la société civile, des universitaires et des gouvernements à mettre sur pied diverses initiatives.

Dans le système onusien, des initiatives liées à la violence sexuelle en situation de conflit ont vu le jour, y compris le rapport annuel du secrétaire général sur la mise en œuvre des cinq résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies (RCSNU) sur les femmes, la paix et la sécurité, qui mettent l'accent sur les violences sexuelles⁷⁵. De plus, un représentant spécial des Nations Unies ainsi que le réseau d'action des Nations Unies contre les violences sexuelles liées aux conflits continuent de travailler sur la prévention de cette violence, de répondre aux besoins des survivants et d'accroître la reddition de comptes.

Des organisations des droits de la personne, comme le Conseil de l'Europe, ont mis en branle un certain nombre d'initiatives pour aborder les violences sexuelles liées aux conflits. En juillet 2022, le Parlement ukrainien a entériné la *Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique*, également connue sous le nom de Convention d'Istanbul⁷⁶. La convention est entrée en vigueur en Ukraine le 1^{er} novembre 2022. Lorsque la convention est entrée en vigueur en 2014, ce traité historique a permis de créer un cadre juridique en Europe pour protéger les femmes contre toutes les formes de violence, prévenir et éliminer la violence contre les femmes et la violence conjugale en plus de prévoir des poursuites, « en temps de paix et en situation de conflit armé ». L'Ukraine est devenue le 36^e pays à ratifier la convention; 8 pays signataires sur 45 ne l'ont pas encore ratifiée⁷⁷.

À l'échelle parlementaire, en 2023, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a adopté un rapport et une résolution portant sur les violences sexuelles liées aux conflits⁷⁸. La résolution, qui a été adoptée à l'unanimité par les parlementaires en janvier 2023, reconnaît que l'invasion de l'Ukraine par la Russie a mené à « des violences sexuelles liées aux conflits à grande échelle », violences perpétrées par les forces armées russes et d'autres groupes affiliés. La résolution met en exergue un certain nombre de mesures que les États membres du Conseil de l'Europe pourraient prendre afin de prévenir et de réagir aux violences sexuelles dans des situations de conflit, y compris fournir des soins axés sur les survivants et selon le genre, donner un accès aux services de santé sexuelle et reproductive et poursuivre les auteurs d'actes de violence sexuelle liée aux conflits⁷⁹.

⁷⁵ Au titre de la résolution 2467 (2019) du Conseil de sécurité de l'ONU, le secrétaire général doit présenter un rapport sur la mise en œuvre des résolutions 1820 (2008), 1888 (2009), 1960 (2010), 2106 (2013) et 2467 (2019).

⁷⁶ Conseil de l'Europe, [Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique](#), série de traités du Conseil de l'Europe, n° 210 (Convention d'Istanbul).

⁷⁷ Conseil de l'Europe, [État des signatures et ratifications du traité 210](#).

⁷⁸ Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, [Conflict-related sexual violence](#).

⁷⁹ Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, [Résolution 2476 \(2023\) : Violences sexuelles liées aux conflits](#), 24 janvier 2023.

Il ne peut y avoir aucun doute que les États de l'OSCE doivent contribuer aux efforts internationaux et prendre des mesures pour prévenir les violences sexuelles liées aux conflits, y compris en s'attaquant à leurs causes profondes. En outre, nous devons nous assurer de répondre aux besoins des survivants de cette violence, y compris en exigeant que des comptes soient rendus lorsque de tels actes sont commis.

1. Prévenir les violences sexuelles liées aux conflits

La prévention des violences sexuelles liées aux conflits est un but fondamental du programme pour les femmes, la paix et la sécurité (programme FPS) qui a été instauré dans le cadre de la RCSNU 1325. Le concept a été élargi par les résolutions adoptées ultérieurement. Comme cela est énoncé ci-dessous et comme cela a été souligné lors d'un événement récent de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, la mise en œuvre du programme FPS dans la région de l'OSCE s'avère encore plus importante en temps de crise⁸⁰. Cet enjeu sera abordé plus en profondeur ci-dessous.

En 2022, la représentante spéciale des Nations Unies sur la violence sexuelle dans les conflits a publié un ouvrage intitulé *Framework for the Prevention of Conflict-Related Sexual Violence*. Dans cet ouvrage, elle souligne un certain nombre de mesures que les pays peuvent prendre pour prévenir la violence sexuelle liée aux conflits, notamment dans les domaines suivants :

- **Éducation générale** : par exemple, former des enquêteurs, des défenseurs des droits de la personne et des citoyens à repérer et à documenter de manière éthique les violences sexuelles liées aux conflits.
- **Forces de sécurité et personnel des groupes armés** : par exemple, élaborer un mécanisme de plainte au sein des institutions étatiques afin de documenter les signalements de violence fondée sur le genre et y réagir, pendant et après les conflits.
- **Lois, politiques et institutions** : par exemple, élaborer des cadres juridiques afin d'éliminer l'inégalité entre les genres et de lutter contre la violence fondée sur le genre de façon générale ainsi que les violences sexuelles liées aux conflits, y compris par la ratification du Statut de Rome de la Cour pénale internationale.
- **Consolidation de la paix afin de prévenir les violences sexuelles** : par exemple, promouvoir la participation véritable des femmes et leur leadership dans la consolidation de la paix.

⁸⁰ Assemblée parlementaire de l'OSCE, [Address by Dr. Hedy Fry, Special Representative on Gender Issues to the OSCE Parliamentary Assembly](#), 22^e réunion d'hiver, 23 et 24 février 2023.

- **Mobilisation et protection de certains groupes** : par exemple, adopter des lois et des mécanismes afin de protéger les défenseurs des droits de la personne, particulièrement les militantes des droits de la personne et les femmes en politique⁸¹.

En 2018, ONU Femmes Ukraine, Mission de surveillance des droits de l'homme de l'ONU en Ukraine et le bureau du vice-premier ministre de l'intégration européenne et euro-atlantique de l'Ukraine ont élaboré une stratégie de prévention et de réponse aux violences sexuelles liées aux conflits en Ukraine. Parmi les mesures liées à la prévention, on note que la stratégie doit favoriser l'élaboration de campagnes d'information sur les violences sexuelles liées aux conflits et le renforcement des capacités des organisations non gouvernementales et internationales. La stratégie souligne également l'importance de lutter contre les stéréotypes fondés sur le genre qui dissuadent souvent les survivants de signaler les actes de violence sexuelle⁸².

2. Combattre la violence sexuelle par une approche axée sur les survivants

En réponse aux effets dévastateurs et multiples des violences sexuelles liées aux conflits, les gouvernements doivent adopter une approche axée sur les besoins des survivants.

L'approche axée sur les survivants dans le domaine des violences sexuelles a été défendue par les institutions onusiennes au cours des dernières années. La 9^e RCSNU sur le programme FPS (résolution 2467, 2019) relativement aux violences sexuelles liées aux conflits et aborde les approches axées sur les survivants ainsi que le continuum de violences contre les femmes et les filles. La résolution exhorte « tous les États membres des Nations Unies à s'assurer que les survivants d'actes de violence sexuelle et de violence fondée sur le genre dans des situations de conflit peu importe le pays reçoivent les soins nécessaires en fonction de leurs besoins et sans discrimination ». Le libellé de la résolution précise également que « les victimes de violences sexuelles devraient avoir accès aux programmes nationaux de redressement et de réparation ainsi qu'à des soins médicaux, des soins psychosociaux, un refuge sécuritaire, de l'aide pour subvenir à leurs besoins ainsi que de l'aide juridique⁸³ ».

⁸¹ Campagne des Nations Unies contre la violence sexuelle en temps de conflit, [Framework for the Prevention of Conflict-Related Sexual Violence](#), 2022.

⁸² ONU Femmes, Mission de surveillance des droits de l'homme de l'ONU en Ukraine, vice-premier ministre de l'intégration européenne et euro-atlantique de l'Ukraine, [Strategy for Prevention of and Response to the Conflict Related Sexual Violence in Ukraine](#), 2018.

⁸³ Conseil de sécurité de l'ONU, [Résolution 2467](#), 23 avril 2019.

Dans le contexte de la guerre en Ukraine, des mesures précises ont été prises afin d'adopter une approche axée sur les survivants d'actes de violence sexuelle liée aux conflits. En mai 2022, la représentante spéciale des Nations Unies sur la violence sexuelle dans les conflits, ainsi que le vice-premier ministre de l'intégration européenne et euro-atlantique de l'Ukraine ont signé une entente de coopération pour aider les survivants d'actes de violence sexuelle. Le cadre reprend l'approche axée sur les survivants et exhorte les différentes parties à prendre les mesures suivantes :

- adopter des mesures afin de protéger les personnes déplacées, à l'intérieur du pays et à l'étranger, contre les violences sexuelles dans les centres hébergeant les personnes déplacées;
- renforcer les systèmes nationaux de services de santé et de services sociaux afin de s'assurer que les survivants d'actes de violence sexuelle aient accès à des services axés sur les survivants, y compris des soins de santé sexuelle et reproductive ainsi que des services psychologiques, juridiques et socio-économiques;
- interagir avec les organisations de la société civile afin de prévenir la violence sexuelle et d'y réagir⁸⁴.

Le cadre souligne la nécessité d'adopter des dispositions exhaustives prévoyant des services pour les personnes ayant subi des violences sexuelles liées aux conflits, y compris un soutien juridique, médical et économique. En effet, des recherches ont conclu que, dans des situations de conflit, l'accès à des soins médicaux d'urgence axés sur les survivants et à de l'aide psychologique permet de réduire la détresse et d'accroître les capacités fonctionnelles des survivants⁸⁵. Idéalement, les survivants doivent avoir accès à des soins holistiques, tels que des soins médicaux, psychosociaux et économiques et de l'aide juridique.

Les organisations non gouvernementales ainsi que les parties prenantes de la société civile jouent un rôle prépondérant dans l'accompagnement des survivants de violences sexuelles liés aux conflits. Selon ONU Femmes, prévenir la violence sexuelle et la violence fondée sur le genre et y réagir constituent les priorités des organisations de la société civile militant pour les femmes en Ukraine. Le financement continu de ces organisations s'avère essentiel à la continuité de ces services de première ligne qui permettent de sauver des vies⁸⁶. En Pologne, le pays ayant accueilli le plus grand nombre de réfugiés depuis le début de la guerre, des organisations non gouvernementales ont déclaré mener des activités avec des budgets et des capacités très limitées et des membres du personnel dont la majorité n'est pas

⁸⁴ [Framework on cooperation between the Government of Ukraine and the United Nations on the prevention and response to conflict-related sexual violence](#), 4 mai 2022.

⁸⁵ Lindsay Stark et al., « Prevention of Conflict-Related Sexual Violence in Ukraine and Globally », *The Lancet*, vol. 399, n° 10342, 2022.

⁸⁶ ONU Femmes, [Rapid Assessment: Impact of the War in Ukraine on Women's Civil Society Organizations](#), Action Brief, mars 2022; et ONU Femmes, [UN Women Ukraine: five-month update](#), 24 février au 15 juillet 2022.

rémunérée⁸⁷. Cela démontre à quel point il est important pour les États participants de l'OSCE d'appuyer les organisations de la société civile qui viennent en aide aux survivants d'actes de violence fondée sur le genre en Ukraine et dans les pays limitrophes accueillant des réfugiés afin que ces organisations puissent obtenir le soutien financier à long terme nécessaire pour fonctionner de manière efficiente.

Afin d'aider les fournisseurs de soins de santé et de services sociaux nationaux en Ukraine, en juillet 2022, le Conseil de l'Europe a conçu et offert une séance de formation de quatre jours pour aider les professionnels à fournir un meilleur accès aux services de soutien social, aux soins médicaux et à l'aide juridique d'une manière qui tienne compte du genre et qui soit axée sur les survivants, y compris aux personnes déplacées à l'intérieur du pays ayant subi des violences sexuelles pendant le conflit actuel en Ukraine. Selon les présentations et les discussions pendant la séance de formation et dans le cadre du projet intitulé « Combattre la violence contre les femmes en Ukraine », le Conseil de l'Europe a élaboré un manuel détaillé sur le travail auprès des victimes de violences sexuelles à l'intention des professionnels en santé mentale et des intervenants d'urgence en Ukraine⁸⁸.

Tous les pays participants de l'OSCE devraient accroître leur soutien, y compris leur soutien financier et technique, aux organisations gouvernementales et non gouvernementales qui viennent en aide aux survivants d'actes de violence sexuelle en Ukraine pour veiller à ce qu'elles disposent de suffisamment de ressources pour fournir des services axés sur les besoins des survivants. De plus, les parlementaires de la région de l'OSCE, en particulier ceux qui se trouvent dans les nombreux pays accueillant des réfugiés ukrainiens, peuvent jouer un rôle actif pour accroître la sensibilisation concernant les besoins des survivants d'actes de violence sexuelle liée aux conflits.

3. Accroître la reddition de comptes

Dans le cadre de nos efforts pour mieux réagir aux violences sexuelles liées aux conflits, la reddition de comptes pour les crimes de violences sexuelles liées aux conflits doit être renforcée. La résolution 2467 du Conseil de sécurité des Nations Unies concernant le programme FPS adoptée en 2019 reconnaît la responsabilité des États « de mettre fin à l'impunité et de traduire en justice les auteurs de crimes de génocide, de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre perpétrés contre des civils ».

⁸⁷ VOICE Amplified, [Poland Assessment Report: Waiting for the Sky to Close: The Unprecedented Crisis Facing Women and Girls Fleeing Ukraine](#), septembre 2022.

⁸⁸ Conseil de l'Europe, [Working with Victims of Sexual Violence During Armed Conflict: A manual for Ukrainian mental health and emergency response professionals](#), projet du Conseil de l'Europe « Combatting Violence against Women in Ukraine », 2021-2022, novembre 2022.

Dans le contexte de la guerre en Ukraine, la communauté internationale a demandé des mécanismes efficaces afin de documenter les crimes, d'enquête sur ceux-ci et de traduire en justice les suspects et d'imposer des peines aux personnes reconnues coupables afin de s'assurer que les auteurs soient tenus responsables de leur crime. Certaines initiatives ont été créées afin de documenter les violences liées au conflit en Ukraine et accroître la reddition de comptes liée aux crimes. Des enquêtes sur des crimes commis dans des situations de conflits sont en cours devant différentes instances, notamment la Cour pénale internationale, qui dispose de capacités d'enquête considérables. En outre, plusieurs États participants de l'OSCE ont fourni un soutien financier pour accroître la capacité de la Cour pénale internationale à enquêter sur les crimes sexuels et sexistes et les crimes contre les enfants⁸⁹. À l'échelle nationale, selon certaines organisations non gouvernementales, le bureau du procureur général de l'Ukraine a affirmé son engagement à prioriser la reddition de comptes pour ce qui est des violences sexuelles liées aux conflits⁹⁰.

Alors que la violence sexuelle liée aux conflits est en train d'être documentée, il incombe de mettre l'accent sur la protection des survivants, y compris parmi les groupes de personnes particulièrement vulnérables comme les enfants et les personnes aux orientations sexuelles et identités de genre diverses. Ce travail doit être effectué en tenant compte du genre selon une approche axée sur les victimes afin de renforcer la confiance des survivants et d'accroître la reddition de comptes pour les crimes ayant été commis. Selon Pramila Patten, représentante spéciale des Nations Unies sur la violence sexuelle dans les conflits :

les victimes et les survivants méritent d'obtenir une vraie justice; ils doivent participer au processus et se sentir inclus, sentir que le système les rend plus fort au lieu de les affaiblir, une approche qui honore leur courage et respecte leurs besoins, un système de justice qui les élève au lieu de les victimiser, qui montre la voie à suivre pour encourager les autres victimes à se manifester et un système de justice qui soit accessible, concret, visible et transformateur⁹¹.

Afin d'appuyer cette vision, le bureau de la représentante spéciale des Nations Unies sur la violence sexuelle dans les conflits a publié un guide détaillé intitulé *Model legislative*

⁸⁹ Par exemple, voir Gouvernement du Royaume Uni, [London hosts major international war crimes meeting as UK boosts support for International Criminal Court](#), communiqué, 20 mars 2023; et Gouvernement du Canada, [Le Canada verse des fonds à la Cour pénale internationale pour renforcer la responsabilité en matière de violence sexuelle liée aux conflits](#), communiqué, 26 mai 2022.

⁹⁰ Centre international pour la justice transitionnelle (CIJT), [Reflections on Victim-Centered Accountability in Ukraine](#), document d'information du CIJT, février 2023.

⁹¹ Nations Unies, Bureau de la représentante spéciale des Nations Unies sur la violence sexuelle dans les conflits, [Model legislative provisions and guidance on investigation and prosecution of conflict-related sexual violence](#), 18 juin 2021 [TRADUCTION].

*provisions and guidance on investigation and prosecution of conflict-related sexual violence*⁹² [orientations et dispositions législatives types sur les enquêtes et les poursuites liées aux violences sexuelles liées aux conflits]. Le guide vise entre autres à aider les législateurs à mettre en œuvre un cadre juridique et procédural robuste en conformité avec les normes et les obligations internationales. Il vise également à inciter les législateurs à prioriser les droits, les besoins, la participation et les souhaits des victimes et des survivants de violences sexuelles dans le plein respect de leur autonomie.

L'accent mis sur les droits et les besoins des survivants est également manifeste dans le manuel à l'intention des professionnels de la santé mentale et des intervenants d'urgence qui travaillent auprès des victimes de violences sexuelles en Ukraine publié par le Conseil de l'Europe (mentionné ci-dessus)⁹³. Le manuel fournit une orientation relativement à la documentation des violences sexuelles d'une manière qui met l'accent sur les survivants et aborde notamment les questions suivantes :

- les considérations d'ordre éthique pour documenter les violences sexuelles, y compris le déroulement des entrevues avec les survivants (donner la priorité à la préférence de la personne qui se fait interviewer pour ce qui est de la personne qui va faire l'entretien et reconnaître la détresse pendant l'entretien et savoir y réagir);
- des considérations spécifiques pour documenter les violences sexuelles commises contre certains groupes de personnes, y compris des enfants, des hommes et des garçons, des membres des minorités sexuelles et de genre et des personnes ayant des handicaps⁹⁴.

Les États participants de l'OSCE devraient appuyer les initiatives qui contribuent à une approche axée sur les survivants pour ce qui est de documenter les crimes de violence sexuelle et mettre en place une stratégie efficace concernant les poursuites dans les cas de crimes de violence sexuelle commis en Ukraine.

B. L'AIDE HUMANITAIRE FONDÉE SUR LE GENRE DANS DES SITUATIONS DE CONFLIT

Bien que les violences sexuelles liées aux conflits comptent parmi les enjeux recevant le plus d'attention quand il s'agit d'aborder les répercussions qui portent sur le genre, d'autres enjeux doivent aussi être pris en compte. En plus du soutien qu'il incombe d'offrir aux

⁹² Nations Unies, Bureau de la représentante spéciale des Nations Unies sur la violence sexuelle dans les conflits, [Model legislative provisions and guidance on investigation and prosecution of conflict-related sexual violence](#), 18 juin 2021.

⁹³ Conseil de l'Europe, [Working with Victims of Sexual Violence During Armed Conflict: A manual for Ukrainian mental health and emergency response professionals](#), projet du Conseil de l'Europe « Combatting Violence against Women in Ukraine », 2021-2022, novembre 2022.

⁹⁴ *Ibid.*

survivants d'actes de violence sexuelle et fondée sur le genre, plusieurs parties prenantes militent également en faveur d'une approche tenant compte du genre dans le cadre de l'aide humanitaire.

Par exemple, l'Union européenne incorpore une perspective fondée sur le genre dans ses programmes d'aide humanitaire. Alors que les priorités humanitaires de l'Union européenne incluent la violence fondée sur le genre ainsi que la santé sexuelle et reproductive, l'Union européenne s'assure également que les mesures humanitaires qu'elle finance incluent des considérations fondées sur le genre⁹⁵. Le Parlement européen a demandé que ces efforts soient accrus et que les mesures humanitaires tiennent davantage compte du genre, y compris en incluant des organisations locales de droits des femmes ainsi que des travailleurs humanitaires de première ligne de sexe féminin dans les projets de coordination de l'aide humanitaire⁹⁶.

Certains États participants de l'OSCE disposent de politiques d'aide humanitaire tenant compte du genre. Par exemple, la stratégie humanitaire de la France reconnaît que « les femmes sont les premières victimes des conflits armés et des déplacements forcés » et elle s'est engagée à adopter une perspective fondée sur le genre pour appuyer l'égalité de genre dans les projets humanitaires⁹⁷. Dans le cadre de sa Politique d'aide internationale féministe, le Canada s'est engagé à :

- accroître la prévention de la violence sexuelle et fondée sur le genre et renforcer ses stratégies d'intervention dans des contextes humanitaires;
- aider à renforcer la capacité des groupes de femmes nationaux et locaux dans le cadre d'urgences humanitaires et aider à répondre aux besoins particuliers des femmes;
- prendre en compte l'ensemble des besoins en matière de santé sexuelle et reproductive des femmes et des filles dans le cadre des interventions humanitaires⁹⁸.

Par exemple, afin de mieux soutenir les personnes dans le besoin lors des crises humanitaires et de mieux répondre aux besoins spécifiques des femmes et des jeunes filles, le Canada s'est engagé à répondre à l'ensemble des besoins des femmes en matière de santé sexuelle et reproductive lors de ses interventions humanitaires, y compris la planification familiale et la contraception moderne, l'éducation sexuelle complète, l'avortement sûr et

⁹⁵ Commission européenne, [Gender- and age-sensitive aid](#), feuillet d'information, 28 octobre 2022.

⁹⁶ Parlement européen, [Résolution du Parlement européen du 10 mars 2022 sur le troisième plan d'action de l'Union européenne sur l'égalité entre les hommes et les femmes](#), 10 mars 2022.

⁹⁷ France, ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, [Stratégie humanitaire de la République française 2018–2022](#).

⁹⁸ Gouvernement du Canada, [Politique d'aide internationale féministe du Canada](#).

légal et les soins post-avortement, ainsi que la prévention et le traitement du VIH/sida et des infections sexuellement transmissibles⁹⁹.

Parmi les efforts à l'international, notons la prestation de services essentiels par le Fonds des Nations Unies pour la population auprès des femmes et des filles en Ukraine et dans les pays limitrophes afin de répondre à la situation humanitaire en évolution. Par exemple, en Ukraine, le Fonds fournit des services aux survivants d'actes de violence fondée sur le genre et aux femmes et aux filles susceptibles de subir de la violence dans 45 centres, « y compris des centres pour les survivants de violences fondées sur le genre, des centres de secours pour les survivants, des carrefours d'emploi et des espaces pour les femmes, une ligne téléphonique nationale de signalement et plus de 100 équipes d'aide psychosociale mobile¹⁰⁰ ».

Comme cela a été souligné dans la première partie du présent rapport, les femmes représentent la grande majorité des personnes déplacées en contexte humanitaire et dans des situations de conflits, y compris en Ukraine. Il est essentiel d'adopter des mesures tenant compte du genre afin de soutenir les personnes déplacées à l'intérieur du pays ainsi que les réfugiés. Ceci comprend notamment de s'assurer que les Ukrainiennes à l'étranger et au pays reçoivent des services adéquats en matière de santé sexuelle et reproductive.

Un récent rapport traitant des femmes et des filles ukrainiennes ayant rejoint la Pologne souligne les trois grandes préoccupations des personnes déplacées, à savoir : le manque de revenus, qui est un facteur de risque considérable pour la violence fondée sur le genre, les difficultés d'accès à des soins médicaux, y compris l'accès extrêmement limité aux soins de santé reproductive, ainsi que l'éducation des enfants. Les auteurs du rapport formulent des recommandations générales ainsi que des recommandations précises à l'intention de diverses parties prenantes travaillant avec les femmes et les filles déplacées, y compris des demandes visant à :

- financer des programmes axés sur les besoins des femmes et des enfants qui fuient l'Ukraine, y compris dans les communautés d'accueil des pays limitrophes et d'autres pays;
- encourager les pays d'accueil de réfugiés à traiter les ressortissants de pays tiers, les personnes racialisées, les personnes de la communauté LGBTI+ et les roms de manière équitable et sans discrimination;

⁹⁹ *Ibid.*

¹⁰⁰ Fonds des Nations Unies pour la population, [UNFPA Regional Response to Ukraine Emergency. Situation Report #17](#), 15 mars 2023.

- veiller à rendre accessibles et gratuits des services de soins de santé médicaux et de santé reproductive holistiques¹⁰¹.

Comme cela a été indiqué dans la première partie du présent rapport, les réfugiés développent souvent des problèmes de santé mentale à la suite d'expériences traumatisantes vécues en situation de guerre. Il est essentiel de bien soutenir les réfugiés aux prises avec des problèmes de santé mentale et, dans le contexte de la guerre en Ukraine, des recherches ont montré que les mesures et les politiques qui font la promotion de la santé mentale en plus des « projets d'intervention conçus pour répondre aux besoins précis des personnes en fonction de leur genre auront des effets plus positifs sur la santé mentale des réfugiés ukrainiens¹⁰² ».

C. MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME POUR LES FEMMES, LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

En 2000, la RCSNU 1325 sur le programme pour les femmes, la paix et la sécurité (programme FPS) a été adoptée à l'unanimité. La résolution se fonde sur les quatre piliers suivants :

- la participation des femmes dans les processus de paix et dans les institutions vouées à la paix et à la sécurité;
- la protection des femmes et des filles en situation de conflit armé
- la prévention de la violence contre les femmes et les filles;
- la nécessité de s'assurer que les efforts de rétablissement après le conflit tiennent compte du genre.

Les quatre piliers de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies sur le programme pour les femmes, la paix et la sécurité

1. la **participation** des femmes dans les processus de paix et dans les institutions vouées à la paix et à la sécurité
2. la **protection** des femmes et des filles en situation de conflit armé
3. la **prévention** de la violence contre les femmes et les filles
4. la nécessité de s'assurer que les **efforts de rétablissement après le conflit** tiennent compte du genre

Depuis 2000, le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté neuf résolutions supplémentaires qui, ensemble, constituent le programme FPS. Au fil des ans, des progrès ont été réalisés concernant la mise en œuvre du programme. Par exemple, en 2004, le secrétaire général des Nations Unies a demandé aux États membres de créer des plans

¹⁰¹ VOICE Amplified, [Poland Assessment Report: Waiting for the Sky to Close: The Unprecedented Crisis Facing Women and Girls Fleeing Ukraine](#), septembre 2022.

¹⁰² Johanna Buchcik et al., « [Mental health outcomes and quality of life of Ukrainian refugees in Germany](#) », *Health and Quality of Life Outcomes*, vol. 21, 2023 [TRADUCTION].

d'action nationaux ou régionaux visant la mise en œuvre du programme FPS.¹⁰³ En juin 2023, 54 % des États membres des Nations Unies avaient créé un plan d'action national et environ le tiers d'entre eux avaient prévu un financement pour sa mise en œuvre¹⁰⁴.

Avant l'invasion de février 2022, l'Ukraine avait pris des mesures afin d'accroître la participation des femmes en politique et, en 2014, elle a créé un plan d'action national pour la mise en œuvre du programme FPS. Malgré ces mesures, les progrès se sont avérés limités. Par exemple, la participation des femmes dans les négociations de paix entre l'Ukraine et la Russie de 2014 à 2019 était restreinte¹⁰⁵.

Afin de mieux répondre à la guerre actuelle en Ukraine, la communauté internationale a été appelée à mettre en œuvre toutes les composantes du programme FPS. Par exemple, l'entente de mai 2023 entre l'Ukraine et les Nations Unies pour faire face aux violences sexuelles liées aux conflits en Ukraine invite la communauté internationale à fournir un soutien financier et technique au gouvernement de l'Ukraine afin de mettre en œuvre un plan d'action national à jour au titre de la résolution 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité du Conseil de sécurité¹⁰⁶.

Parallèlement, malgré les nombreux engagements des États membres des Nations Unies à mettre en œuvre le programme FPS, des observateurs ont indiqué que les principes et les aspirations découlant du programme ne se retrouvaient pas dans les plans d'intervention de l'Occident dans le cadre de la guerre¹⁰⁷. Par exemple, le Groupe de travail des ONG sur les femmes, la paix et la sécurité a déploré l'absence de référence dans les discussions du Conseil de sécurité des Nations Unies du rôle des femmes dans les efforts de médiation et les négociations actuelles ou futures ainsi que tout autre processus de paix depuis le début de la guerre (moins de 1 % sur 46 réunions). Le groupe de travail a recommandé au Conseil de sécurité des Nations Unies de préparer des résolutions relatives au programme FPS en Ukraine¹⁰⁸.

Les pourparlers de paix entre l'Ukraine et la Russie se sont avérés très limités depuis le début de la guerre. En avril 2022, le Groupe de travail des ONG sur les femmes, la paix et la sécurité

¹⁰³ Nations Unies, Bureau de la Conseillère spéciale pour la problématique hommes-femmes et la promotion de la femme, [Rapport de 2004 du secrétaire général sur les femmes, la paix et la sécurité](#).

¹⁰⁴ Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté, [1325 National Action Plans \(NAPs\)](#).

¹⁰⁵ Groupe de travail des ONG sur les femmes, la paix et la sécurité, [Gender Analysis of the situation in Ukraine](#), avril 2022, p. 2-3.

¹⁰⁶ [Framework on cooperation between the Government of Ukraine and the United Nations on the prevention and response to conflict-related sexual violence](#), 4 mai 2022.

¹⁰⁷ Katharine A.M. Wright, « [Where is Women, Peace and Security? NATO's response to the Russia-Ukraine war](#) », *European Journal of Politics and Gender*, vol. 5, n° 2, 5 mai 2022.

¹⁰⁸ Groupe de travail des ONG sur les femmes, la paix et la sécurité, [Monthly Action Points: Women, Peace and Security](#), février 2023.

a indiqué que seulement quelques femmes avaient été invitées à participer à ces pourparlers, soit à titre de leaders ou de participantes. Le fait de ne pas inclure les femmes dans les négociations « aura probablement un effet néfaste sur l'inclusion des préoccupations liées au genre et aux droits de la personne¹⁰⁹ ».

En plus de la mise en œuvre d'un plan d'action national en Ukraine, dans le contexte de l'exode de réfugiés ukrainiens, des femmes et des enfants en grande majorité, il importe de créer incessamment des plans d'action nationaux adaptés aux besoins locaux des pays limitrophes.

Tous les États participants de l'OSCE qui ne l'ont pas encore fait devraient créer et mettre en œuvre des plans d'action nationaux liés aux femmes, à la paix et à la sécurité. Les parlementaires de la région de l'OSCE devraient surveiller activement la mise en œuvre par leur gouvernement des engagements liés aux femmes, à la paix et à la sécurité en réponse à la guerre en Ukraine.

¹⁰⁹ Groupe de travail des ONG sur les femmes, la paix et la sécurité, [Gender Analysis of the situation in Ukraine](#), avril 2022, p. 2-3 [TRADUCTION].

CONCLUSION

Le présent rapport montre clairement que la guerre en Ukraine constitue un grand défi pour l'égalité entre les sexes en Ukraine et dans la région de l'OSCE. Malgré tout ce que nous avons appris sur les effets de la guerre en Ukraine sur différents groupes de personnes, d'importantes lacunes en matière de données persistent. Je crois fermement que le manque de données désagrégées en fonction du genre mine la capacité de nos gouvernements de créer des politiques inclusives sur le plan du genre et nous empêche de répondre adéquatement aux besoins des personnes les plus touchées par la guerre. Recueillir et utiliser des données désagrégées en fonction du sexe ainsi qu'en fonction des facteurs croisés que représentent l'orientation sexuelle, l'expression de genre, l'âge, le handicap, l'ethnie ainsi que le statut socio-économique nous permettra de comprendre véritablement les effets de la guerre sur les femmes et d'autres groupes.

Le présent rapport met également en lumière le fait que les femmes et les filles qui se trouvent en Ukraine et celles qui ont fui le pays et sont hébergées dans d'autres pays doivent composer avec des défis précis en matière de sécurité alimentaire, de difficultés économiques et d'accès aux soins de santé, y compris les soins de santé mentale. Afin de relever ces défis fort complexes, les États participants de l'OSCE doivent adopter une perspective croisée fondée sur le genre dans le cadre de l'aide humanitaire qu'ils apportent aux Ukrainiens. Le rapport souligne également les effets dévastateurs de la violence fondée sur le genre et de la violence sexuelle dans des situations de conflit. Je crois que nous devons prendre note de ce que la recherche et les pratiques nous ont appris au cours des dernières décennies en ce qui a trait à nos réponses contre la violence fondée sur le genre et la violence sexuelle dans des situations de conflit, et nous devons traduire ces connaissances en actions concrètes de prévention et d'atténuation des effets en Ukraine.

SECTION II

La Section II du rapport évalue l'équilibre de représentation des genres au sein de l'AP OSCE et de son Secrétariat international (SI), ainsi que dans les parlements des États participants de l'OSCE. On y trouve de plus un aperçu de la répartition selon le genre des ambassadeurs et des représentants permanents auprès de l'OSCE¹¹⁰.

ÉQUILIBRE ENTRE LES GENRES À L'AP OSCE

Depuis sa création, l'AP OSCE cherche à améliorer l'équilibre entre les genres au sein de ses structures et de ses délégations. L'un des initiatives les plus importantes à cette fin a été prise à la session annuelle de Vilnius (2009); à cette occasion, la Commission permanente a convenu d'ajouter à l'article 1 du Règlement de l'AP OSCE un nouveau paragraphe se lisant comme suit : « *Chaque délégation nationale doit être composée de représentants des deux sexes*¹¹¹ ». Par ailleurs, l'AP OSCE a adopté en 2011 une « résolution sur la représentation des femmes à l'Assemblée parlementaire de l'OSCE¹¹² » appelant les parlements nationaux à améliorer la représentation des femmes au sein des délégations nationales à l'Assemblée. Selon la résolution, en février 2011, 17 des 57 délégations nationales à l'AP de l'OSCE se composaient uniquement d'hommes, seules 10 femmes étaient chefs de délégation et, sur les 307 délégués, seulement 73 (23,7 %) étaient des femmes.

Depuis, l'AP OSCE s'est engagée à renforcer et à élargir le dialogue sur les sujets liés à l'égalité entre les genres dans les parlements. Par exemple, à la session annuelle tenue au Luxembourg en 2019, 2 des 15 résolutions adoptées portaient sur des enjeux liés à l'égalité des genres¹¹³, en l'occurrence les avantages de la numérisation pour les politiques en faveur de l'égalité hommes-femmes et l'intégration des préoccupations pour l'égalité des genres et du point de vue de la jeunesse dans la lutte contre les changements climatiques.

Les engagements dans ce domaine ne se limitent pas à ceux des délégations nationales. Le SI de l'AP OSCE coopère avec les organes de l'OSCE à des initiatives et événements conjoints touchant à l'égalité des genres. Ainsi, le 24 janvier 2023, le BIDDH et l'Assemblée ont lancé un guide pour aider les parlements, étape par étape, à procéder à un audit participatif de l'équilibre entre les genres¹¹⁴. Le document a été présenté à l'occasion d'un dialogue Web conjoint sur l'intégration institutionnelle dans les parlements des questions d'égalité entre

¹¹⁰ Les données de la Partie II du rapport couvrent la période du 1^{er} juillet 2022 au 1^{er} juin 2023.

¹¹¹ Règlement de l'AP OSCE, 21 mars 2020, <https://www.oscepa.org/en/documents/rules-of-procedure/1831-rules-of-procedure-french/file>.

¹¹² Résolution sur la représentation des femmes à la 20^e session annuelle de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, 6 au 10 juillet 2011, <https://www.oscepa.org/en/documents/annual-sessions/2011-belgrade/declaration-4/3031-belgrade-resolutions-fre/file>.

¹¹³ Voir [Déclaration de Luxembourg de l'AP OSCE, 2019](#).

¹¹⁴ Publication conjointe du BIDDH et de l'AP OSCE, *Participatory Gender Audits of Parliaments, a Step-by-Step Guidance Document*, <https://www.oscepa.org/ru/dokumenty/special-representatives/gender-issues/report-17/4554-participatory-gender-audits-of-parliaments-a-step-by-step-guidance-document/file>.

les genres. Lors de cet événement, un groupe diversifié de parlementaires, de diplomates et de représentants de la société civile de la région de l'OSCE ont discuté de l'application dans les parlements des audits et des plans d'action sur l'égalité des genres.

Le 7 juin 2023, l'AP OSCE et le Bureau de la représentante pour la liberté des médias (BRLM) ont tenu une activité conjointe en ligne sur les lignes directrices que propose l'OSCE pour surveiller la violence en ligne contre les femmes journalistes. L'événement, qui a aussi été l'occasion de discuter du rôle des parlements nationaux à cet égard, a réuni des parlementaires, des diplomates et des membres de la société civile issus des pays de l'OSCE et représentants différents horizons.

A. DONNÉES SUR LE RÉPERTOIRE DES MEMBRES

La composition de l'AP OSCE reste dominée par les hommes, comme les années précédentes. Depuis le rapport de l'année dernière, l'équilibre entre les genres parmi les membres de l'AP OSCE a régressé en faveur d'une plus grande représentation masculine. Plus des deux tiers des membres de l'AP OSCE (y compris les chefs de délégation et les membres suppléants) sont des hommes, lesquels occupent 360 postes sur 517 (69,6 %).

Toutefois, depuis l'adoption de la résolution sur la représentation des femmes à l'AP OSCE en 2011, le nombre de femmes représentantes parmi les membres continue d'augmenter. Comme on peut le voir à la **figure 1**, la représentation féminine (qui comprend les chefs de délégation, les chefs adjoints, les membres et les membres suppléants) à l'Assemblée, en juin 2023, était de 30,4 %, ce qui est 1,2 % plus élevé que l'année dernière. Toujours en juin 2023, sur 521 membres, 160 étaient des femmes (y compris les chefs de délégation et les membres suppléants), tandis que 13 délégations nationales étaient dirigées par des femmes¹¹⁵.

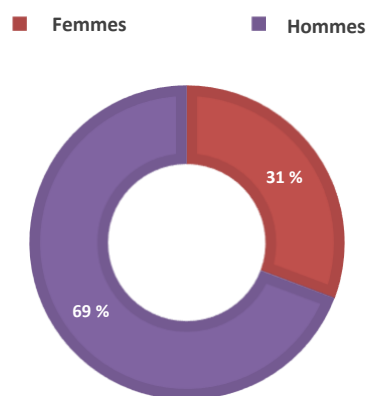


Figure 1 – Équilibre entre les genres des membres de l'AP OSCE (soit les chefs de délégation, les chefs adjoints, les membres et les membres suppléants) en juin 2023

¹¹⁵ Consulter le tableau A.1 à l'annexe A.

B. INITIATIVES VISANT À STIMULER LA PARTICIPATION DES FEMMES

Les délégations nationales à l'AP OSCE continuent de faire des efforts pour accroître la conformité de leurs membres à l'article 1.4 du Règlement de l'AP de l'OSCE¹¹⁶, lequel exige que chaque délégation soit « composée de représentants des deux sexes. » Comme le montre la **figure 2**, le nombre de délégations exclusivement masculines est passé de 17 en 2011 à 10 en 2012 et 2013, puis à neuf en 2014, avant de remonter à 10 en 2015, puis de retomber à 6 en 2016 et en 2017. Comme l'illustre la figure 3, le nombre de délégations exclusivement masculines est passé de 17 en 2011 à 2 – le niveau le plus faible jamais atteint – en 2018 et 2019. En juin 2023, seules la Bosnie-Herzégovine, la Croatie et l'Italie ne comptaient aucune femme dans leur délégation¹¹⁷.

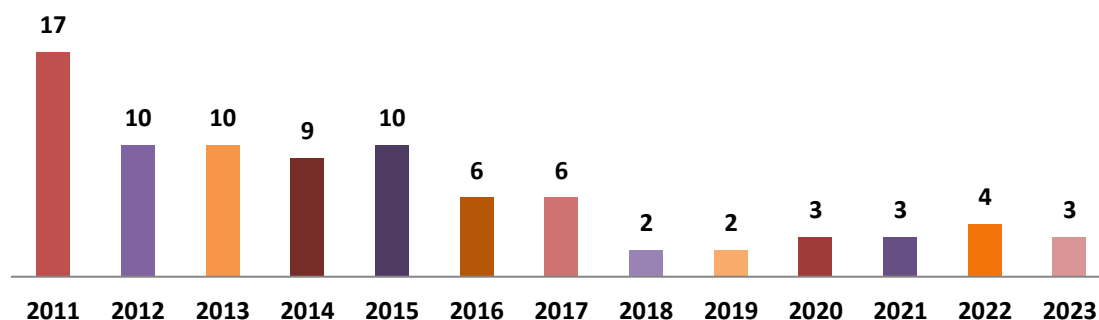


Figure 2 – Nombre de délégations ne comptant aucune femme parmi leurs membres (de 2011 à 2023), au mois de juin 2023

La **figure 3** ci-dessous présente les données ventilées par genre de l'Assemblée, y compris les membres et les membres suppléants¹¹⁸.

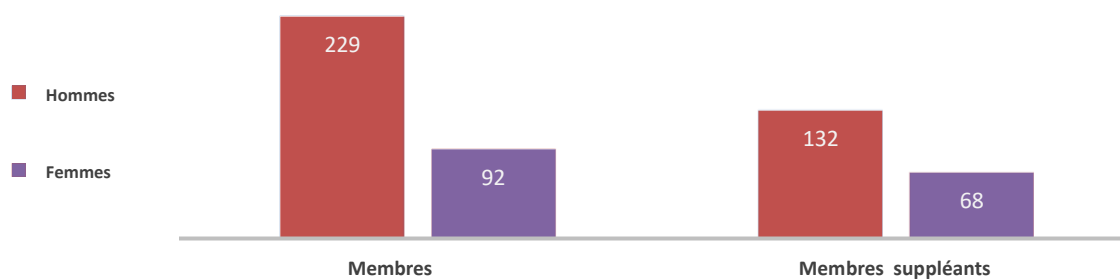


Figure 3 – Ventilation par genre, OSCE PA, juin 2023

¹¹⁶ Règlement de l'AP OSCE, <https://www.oscepa.org/en/documents/rules-of-procedure/1831-rules-of-procedure-french/file>.

¹¹⁷ Consulter le tableau A.2 à l'annexe A.

¹¹⁸ Consulter le tableau A.1 à l'annexe A.

C. ÉQUILIBRE ENTRE LES GENRES AU SEIN DU BUREAU DE L'AP OSCE

Le Bureau de l'AP OSCE se compose du président, de neuf vice-présidents, du trésorier, ainsi que des trois membres des bureaux de chacune des commissions générales. En juin 2023, le Bureau était composé de 19 membres, dont cinq femmes, soit un rapport de 73,68 % à 26,32 % en faveur des membres masculins. Par rapport aux données ventilées par genre des membres du Bureau pour 2021, on constate une diminution de 1,46 % de la représentation des femmes, laquelle est restée la même en 2023. Comme le montre la **figure 4**, la composition par genre du Bureau de 2023 reste inférieure à l'objectif de 30 % suggéré en 2011¹¹⁹.

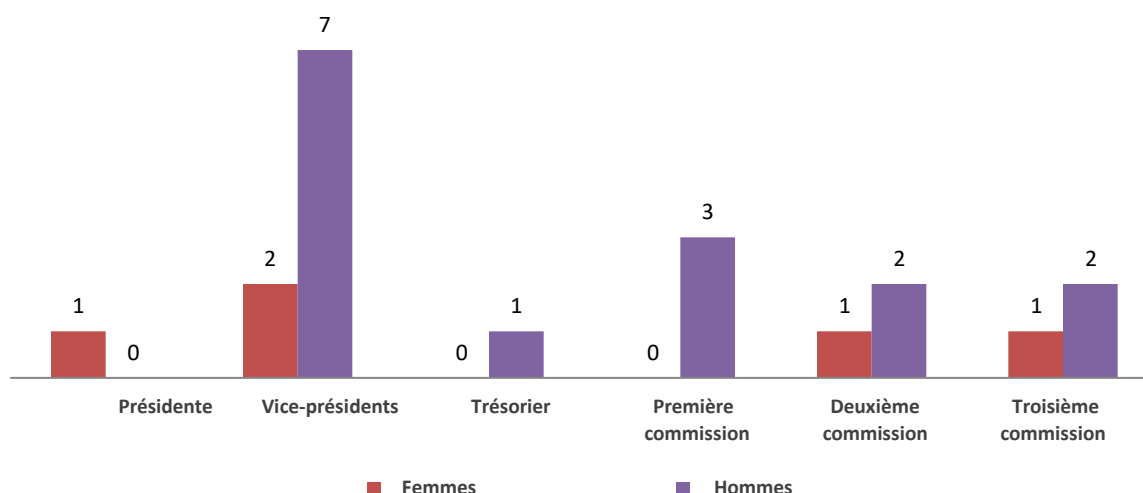


Figure 4 – Égalité entre les genre au sein des membres du Bureau de l'AP de l'OSCE en juin 2023

1. Femmes aux postes de président et de vice-présidents de l'ap osce

L'égalité entre les genres aux postes de président et de vice-présidents de l'AP OSCE a varié au cours des années. Le poste de président a été occupé principalement par des parlementaires masculin – de 1992 à 2023, 15 hommes et seulement 3 femmes ont assuré la présidence. À la session annuelle de 2021, M^{me} Margareta Cederfelt (Suède) a été élue présidente – elle devenait la troisième femme à occuper le poste, après M^{me} Christine Muttonen (Autriche, 2016–2017) et M^{me} Helle Degn (1998–2000). Sous la présidence de M^{me} Cederfelt, deux femmes ont été nommées vice-présidentes.

¹¹⁹ Consulter le tableau A.3 à l'annexe A.

2. Membres des bureaux des commissions générales de l'ap osce

La composition des membres des bureaux des commissions générales n'a pas changé depuis la période visée par le dernier rapport. Après la séance annuelle de 2022, la représentation hommes-femmes est restée dominée par les hommes – sept membres des bureaux sont des hommes et deux seulement sont des femmes. À titre de comparaison, en juin 2021, les membres féminins occupaient trois des neuf postes de membres des bureaux des commissions au total, alors qu'elles occupaient quatre postes en 2019 et deux en 2018.

3. Représentants spéciaux de l'AP OSCE

Selon le *Règlement* de l'AP OSCE, le Président peut nommer des représentants spéciaux pour agir en son nom, notamment en engageant le dialogue et en participant à des forums pour promouvoir les objectifs de l'Assemblée. Chaque année, le nombre de représentants spéciaux varie en fonction du besoin de l'Assemblée de traiter certains sujets. En juin 2023, 5 représentants spéciaux sur 15 étaient des femmes, soit un total de 33 % (voir la **figure 5**)¹²⁰. Leur mandat est envisagé pour un an avec une possibilité de prolongation.

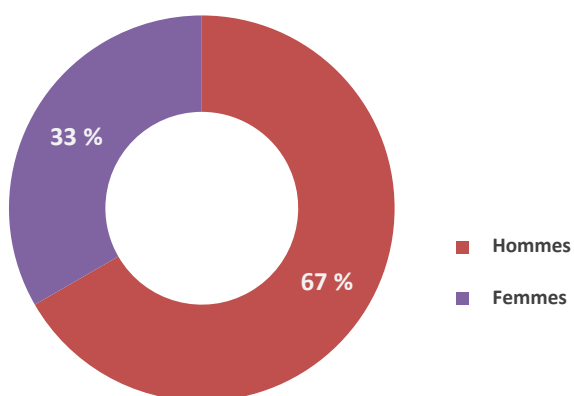


Figure 5 – Égalité entre les genres parmi les représentants spéciaux de l'AP OSCE en juin 2023

¹²⁰ Consulter le tableau A.4 à l'annexe A.

D. PARTICIPATION DES FEMMES AUX RÉUNIONS STATUTAIRES

1. Session annuelle de 2022

Comme le montre la **figure 6**, 235 membres ont participé à la session annuelle de l'AP OSCE de 2022, à Birmingham. De ce nombre, 73 étaient des femmes, et 162 des hommes¹²¹.

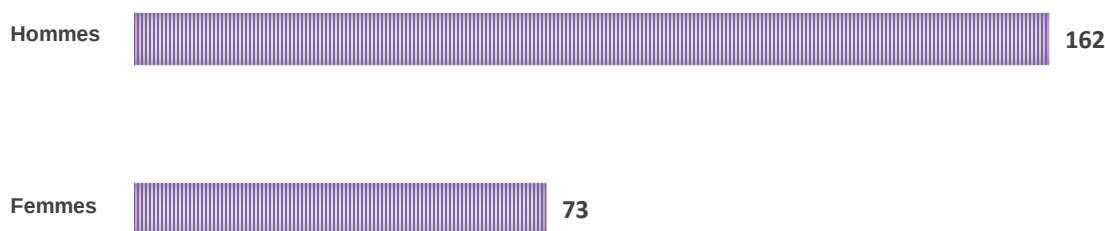


Figure 6 – Ventilation par genres de la participation des parlementaires à la session annuelle de l'AP OSCE de 2022, à Birmingham

2. Réunion d'automne 2022

Au total, 173 membres ont participé à la réunion d'automne de 2022, à Varsovie. De ce nombre, 60 (34,10 %) étaient des femmes et 113 des hommes¹²².

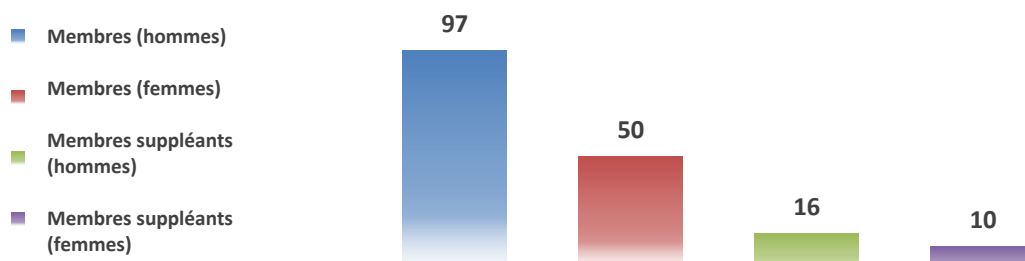


Figure 7 – Ventilation par genre de la participation des parlementaires à la réunion d'automne 2022 de l'AP OSCE.

¹²¹ Consulter le tableau A.5 à l'annexe A.

¹²² Consulter le tableau A.7 à l'annexe A.

3. Réunion d'hiver 2023

Au total, 215 membres et membres suppléants ont participé, dont 62 (28,84 %) étaient des femmes et 153 des hommes¹²³.

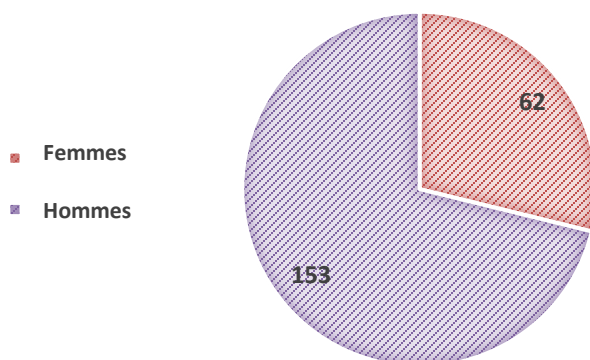


Figure 8 – Ventilation par genre de la participation des parlementaires à la réunion d'hiver 2023 de l'AP OSCE.

E. PARTICIPATION DES FEMMES AUX ACTIVITÉS D'OBSERVATION DES ÉLECTIONS DE L'AP OSCE EN 2022-2023

Pendant la période visée par le rapport, soit de juillet 2022 à juin 2023, le nombre total de femmes parlementaires ayant participé aux missions d'observation des élections de l'OSCE était de 99, ce qui représente 31,86 % du nombre total d'observateurs déployés (326).

La **figure 9** montre la ventilation par genre des cinq missions d'observation des élections qui ont eu lieu entre juillet 2022 et juin 2023¹²⁴.

Observation des élections par l'AP OSCE : 1 ^{er} juillet 2022 au 1 ^{er} juin 2023			
Élections observées	Parlementaires	Femmes	% de femmes
Élection générale, Bosnie-Herzégovine (02.10.2022)	61	13	21,31 %
Élections de mi-mandat au Congrès, États-Unis (08.11.2022)	106	28	26,42 %
Élections parlementaires, Kazakhstan (19.03.2023)	59	21	35,59 %
Élection générale, Turquie (14.05.2023)	75	27	36,00 %
Élection présidentielle, second tour, Turquie (28.05.2023)	25	10	40,00 %
Total	326	99	31,86 %

Figure 9 – Participation des femmes aux activités d'observation des élections de l'AP OSCE, 2022-2023 (en pourcentage)

¹²³ Consulter le tableau A.8 à l'annexe A.

¹²⁴ Voir le tableau A.9 à l'annexe A.

F. ACTIVITÉS ET RÉUNION SUR PLACE ET EN LIGNE

Depuis juillet 2022, en plus de tenir les réunions statutaires, l'AP OSCE conçoit et coorganise, au sein de l'Assemblée ou en coopération avec les délégations nationales et les organes de l'OSCE, différentes activités sur place et en ligne.

Dans le cadre de deux réseaux informels – celui des jeunes parlementaires et celui de l'égalité des genres –, les parlementaires sont invités, proactivement, à mettre en lumière des enjeux clés et à trouver de nouvelles façons de coopérer, de partager les pratiques exemplaires et de relever les défis auxquels font face les États de l'OSCE.

1. Réseau informel des jeunes parlementaires

Le réseau informel des jeunes parlementaires de l'AP OSCE est né à Washington, DC, en 2020, à l'initiative de jeunes parlementaires. Depuis juillet 2022¹²⁵, le réseau, qui s'adresse aux parlementaires de moins de 40 ans, a tenu quatre rencontres – à la session annuelle de Birmingham (3 juillet 2022), à Erevan (12 au 14 novembre 2022), à Varsovie (24 novembre 2022) et avant la réunion d'hiver à Vienne (21 février 2023).

Comme le montre la **figure 10** ci-dessous, plus d'hommes (62,3 %) que de femmes ont, globalement, participé à ces rencontres¹²⁶.

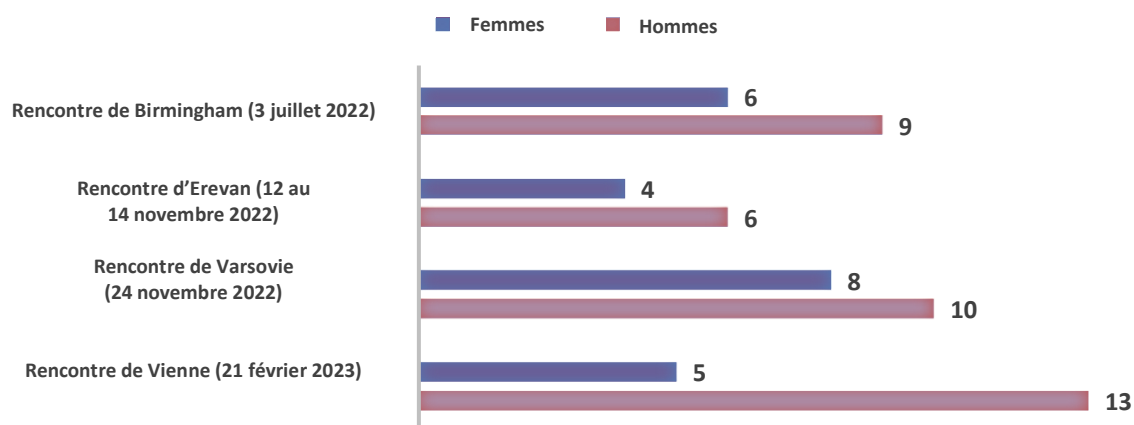


Figure 10 – Participation aux rencontres du réseau informel des jeunes parlementaires, 2022-2023

¹²⁵ Pendant la période visée par le présent rapport (1^{er} juillet 2022 – 1^{er} juin 2023).

¹²⁶ Voir le tableau A.10 à l'annexe A.

2. Réseau informel sur l'égalité des genres

Le 27 octobre 2022, la représentante de l'AP OSCE pour les questions de genre, M^{me} Hedy Fry, a lancé le réseau informel de l'Assemblée sur l'égalité des genres. À cette occasion, un groupe diversifié de parlementaires ont pris part à la première d'une série de discussions sur l'égalité hommes-femmes dans la région de l'OSCE. Les participants à ce réseau souhaitent, par leurs interactions informelles, dégager les domaines où on constate des progrès, mais aussi identifier les obstacles qui nuisent à une meilleure égalité dans les États membres de l'Organisation, au sein de l'AP et des autres structures de l'OSCE, et dans le cadre de l'approche sur les femmes, la paix et la sécurité.

Sous la conduite de M^{me} Fry, le réseau informel sur l'égalité des genres a tenu trois séances de discussion en ligne¹²⁷ (le 27 octobre 2022, le 25 janvier 2023 et le 26 mai 2023); il continuera ses activités à l'appui du mandat de la représentante spéciale. Globalement, beaucoup plus de femmes (85,26 %) que d'hommes ont pris part aux rencontres du réseau informel sur l'égalité des genres, comme l'illustre la **figure 11**¹²⁸.

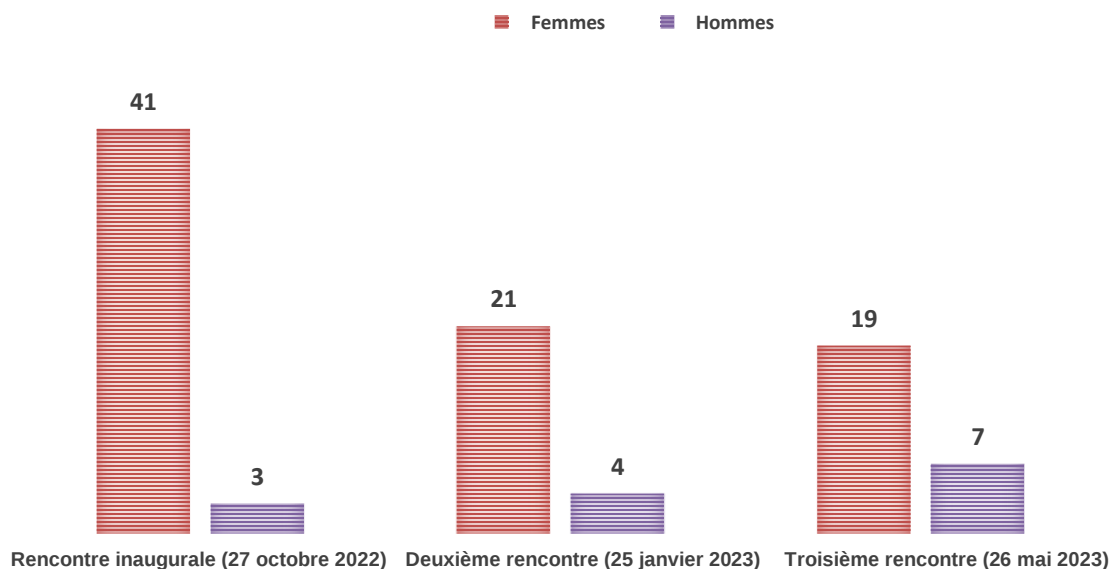


Figure 11 – Participation aux rencontres du réseau informel sur l'égalité des genres (2022-2023)

3. Appel à l'action – initiative Helsinki +50

En 2020, dans l'intention de susciter une discussion chez les délégations parlementaires nationales sur les grands enjeux que doit relever l'OSCE, le Bureau a lancé l'Appel à l'action –

¹²⁷ Pendant la période visée par le présent rapport (1^{er} juillet 2022 – 1^{er} juin 2023).

¹²⁸ Voir le tableau A.11 à l'annexe A.

Helsinki +50. Par cette initiative, on cherche principalement à attirer l'attention des parlements et des gouvernements sur la pertinence que l'OSCE a encore aujourd'hui, à l'approche du 50^e anniversaire de l'*Acte final d'Helsinki*¹²⁹. L'Appel à l'action, exprimé sous forme de déclaration¹³⁰, a donné lieu à une série de rencontres et d'activités ciblées.

Pendant la période visée par le rapport, soit de juillet 2022 à juin 2023, les sept réunions ci-dessous ont été tenues au titre de l'Appel à l'action :

1. Réunion du groupe des amis de l'Appel à l'action – Helsinki +50 (25 août 2022);
2. Réunion sur le rôle de l'OSCE dans le contexte de la guerre en Ukraine et de ses répercussions (7 septembre 2022);
3. Colloque à Helsinki (23 septembre 2022);
4. Réunion sur la situation en Ukraine (19 octobre 2022);
5. Réunion informelle (22 février 2023);
6. Conférence à Achgabat (16 mai 2023);
7. Conférence sur les défis futurs de l'OSCE (31 mai 2023).

Comme le montre la **figure 12**, davantage d'hommes que de femmes ont participé à chacune de ces sept réunions; pour l'ensemble des réunions, les femmes représentaient 39,18 % du total des parlementaires participants¹³¹.

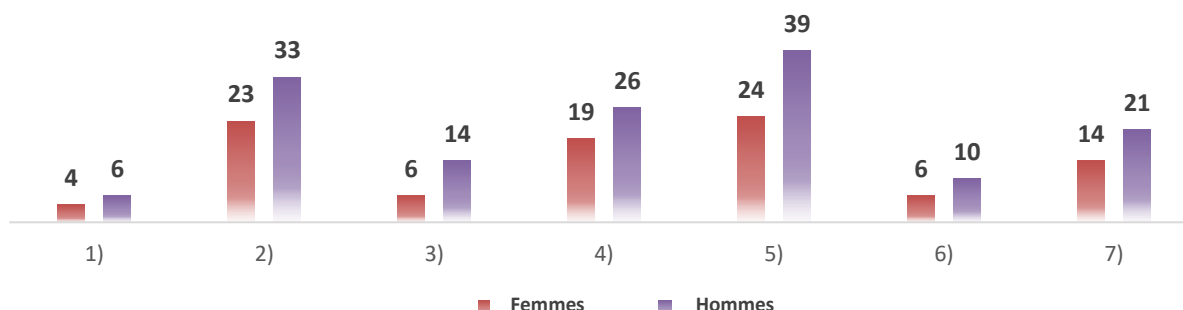


Figure 12 – Participation aux réunions tenues au titre de l'Appel à l'action – Helsinki +50 (2022–2023)

¹²⁹ AP OSCE, *One-Pager: Call for Action – Helsinki +50 Process: A Parliamentary Contribution to Restoring OSCE Effectiveness*, <https://www.oscepa.org/en/documents/osce-call-for-action/4141-one-pager-call-for-action-helsinki-50-process/file>.

¹³⁰ <https://www.oscepa.org/en/documents/osce-call-for-action/4113-osce-call-for-action-reaffirming-a-common-purpose-fre/file>.

¹³¹ Consulter le tableau A.12 à l'annexe A.

4. Participation aux événements ouverts à toute l'ap OSCE en 2022–2023

Six événements ouverts à l'ensemble de l'AP OSCE ont eu lieu entre le 1 juillet 2022 et le 30 juin 2023. Il s'agit notamment des événements suivants :

1. Dialogue Web conjoint du BIDDH et de l'AP OSCE sur l'intégration institutionnelle dans les parlements des questions d'égalité entre les genres au moyen d'audits participatifs et de plans d'action (24 janvier 2023);
2. Webinaire de l'AP OSCE : dialogue sur les générations futures (5 avril 2023);
3. Colloque de Leinsweiler (du 5 au 7 mai 2023);
4. Conférence sur le rôle des parlements nationaux dans la promotion de l'économie verte, de la connectivité et du développement durable, facteurs de sécurité et de stabilité (22 et 23 mai 2023);
5. Dialogue Web conjoint de l'AP OSCE et du BRLM sur les lignes directrices que propose l'OSCE pour surveiller la violence en ligne contre les femmes journalistes (7 juin 2023);
6. Dialogue en ligne sur « La mise en œuvre de la résolution 2250 du Conseil de sécurité des Nations Unies et l'Agenda jeunesse, paix et sécurité : rôle des parlementaires » (15 juin 2023).

La **figure 13** illustre quelle a été la participation des parlementaires à ces activités¹³².

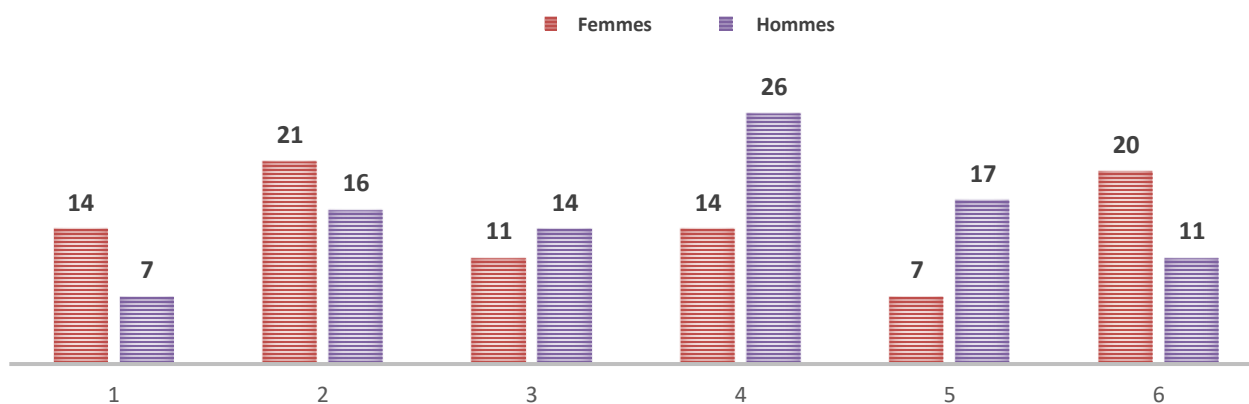


Figure 13 – Participation aux activités ouvertes à l'ensemble de l'AP OSCE, 2022–2023

¹³² Voir le tableau A.13 à l'annexe A.

ÉGALITÉ ENTRE LES GENRES AU SEIN DU SECRÉTARIAT INTERNATIONAL DE L'AP OSCE

A. PERSONNEL PERMANENT

Comme le montre la **figure 14**, le personnel permanent du SI de l'AP OSCE, y compris au Bureau de Vienne, est actuellement composé de 24 personnes – 12 hommes et 12 femmes¹³³. Les postes de secrétaire général et de secrétaire général adjoint de l'AP OSCE sont occupés par des hommes. Des changements aux postes de haute direction ont été apportés après la session annuelle de 2021 afin d'assurer une meilleure égalité entre les genres au niveau supérieur de la prise de décision. En juin 2023, un tiers des postes de haute direction étaient occupés par des femmes (2/6). Le bureau de l'AP OSCE à Vienne est dirigé par une femme.

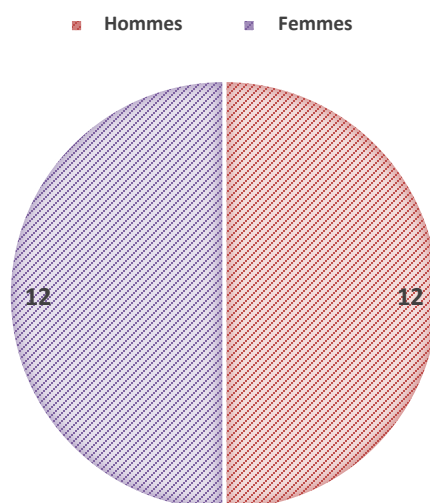


Figure 14 – Composition par genre du personnel permanent du SI de l'AP OSCE en juin 2023.

B. PROGRAMME D'ADJOINTS DE RECHERCHE

Dans le cadre de son programme d'adjoints de recherche, le SI de l'AP OSCE embauche régulièrement de nouveaux diplômés, âgés d'au plus de 28 ans, pour l'aider dans son travail quotidien. Les adjoints de recherche participants, engagés pour une période de six mois, acquièrent une expérience pratique dans le domaine des affaires internationales et perfectionnent leurs connaissances des affaires internationales politico-militaires, économiques, environnementales et liées aux droits de la personne, tout en renforçant leurs compétences professionnelles dans des domaines liés aux travaux de l'Assemblée parlementaire. En juin 2023, quatre adjoints de recherche travaillaient au SI à Copenhague et quatre au bureau de Vienne, soit un homme et sept femmes au total.

¹³³ Voir le tableau A.14 à l'annexe A.

REPRÉSENTATION DES FEMMES AU SEIN DES PARLEMENTS NATIONAUX DES ÉTATS PARTICIPANTS DE L'OSCE

Selon les données fournies par l'Union interparlementaire (UIP), la représentation des femmes dans les parlements des États participants de l'OSCE a fluctué ces dernières années. La représentation totale des femmes dans les organes législatifs des États participants de l'OSCE s'élevait à 29 % en 2020, à 38 % en 2021 et à 30,75 % en 2022. En mai 2023¹³⁴, ce chiffre était de 30,75 %.

Au sein de la région de l'OSCE, la Hongrie reste le pays ayant le plus faible pourcentage de femmes au sein de son parlement (13,60 %), suivie de Chypre (14,30 %). En revanche, l'Islande (47,60 %), Andorre (46,43 %), la Suède (46,40 %) et la Norvège (46 %) affichent la plus forte représentation de femmes dans leurs organes législatifs respectifs¹³⁵.

ÉQUILIBRE ENTRE LES GENRES CHEZ LES AMBASSADEURS À VIENNE ET LES REPRÉSENTANTS PERMANENTS AU CONSEIL PERMANENT DE L'OSCE

Cette dernière section montre la composition par genre des ambassadeurs/représentants permanents auprès du Conseil permanent de l'OSCE à Vienne en juin 2023¹³⁶. Ce groupe comprend les ambassadeurs et les représentants permanents des 57 États participants, l'ambassadeur de l'UE, les ambassadeurs des 11 partenaires de coopération de l'OSCE et l'ambassadeur de l'AP OSCE au Conseil permanent¹³⁷.

Comme le montre la **figure 15**, plus de 70 % des ambassadeurs sont des hommes, tandis qu'environ 30 % sont des femmes. Par rapport à l'année dernière, le nombre de représentantes a diminué de 12,5 %.

¹³⁴ Au moment d'écrire le présent rapport (juin 2023), les données les plus récentes remontaient à mai 2023.

¹³⁵ *Pourcentage de femmes dans les parlements nationaux*, avril 2023, Union interparlementaire (UIP), <https://data.ipu.org/fr/women-ranking?month=4&year=2023>, consulté le 26 juin 2023.

¹³⁶ Voir le tableau 15 à l'annexe A.

¹³⁷ Au 1^{er} juin 2023, la Bosnie-Herzégovine n'avait pas d'ambassadeur/représentant permanent auprès du Conseil permanent de l'OSCE. Le mandat du dernier ambassadeur, M. Siniša Benćun, a pris fin le 25 mai 2023; son successeur devrait être nommé à l'automne 2023.

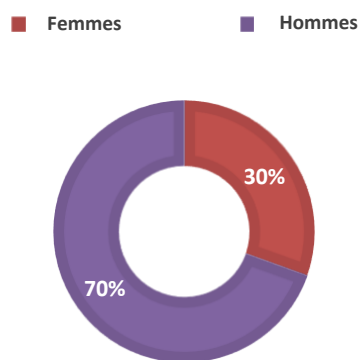


Figure 15 – Ambassadeurs et représentants permanents auprès du Conseil permanent de l’OSCE en juin 2023

ANNEXE A

Tableau A.1

A.1 Assemblée parlementaire de l'AP OSCE					
au 1 ^{er} juin 2023					
	Femmes	En %	Hommes	En %	Total
Membres de l'AP OSCE	92	28,66 %	229	71,34 %	321
Membres suppléants de l'AP OSCE	68	34 %	132	66 %	200
Total	160	30,71 %	361	69,29 %	521

Tableau A.2

A.2 Nombre de délégations ne comptant aucune femme (de 2011 à 2023)	
au 1 ^{er} juin 2023	
2013	10
2014	9
2015	10
2016	6
2017	6
2018	2
2019	2
2020	3
2021	3
2022	4
2023	3

Tableau A.3

A.3 Équilibre entre les genres au sein du Bureau			
au 1 ^{er} juin 2023			
	Femmes	Hommes	Total
Présidente	1	0	1
Vice-présidents	2	7	9
Trésorier	0	1	1
Première commission	0	3	3
Deuxième commission	1	2	3
Troisième commission	1	2	3
Total	5	15	20

Tableau A.4

A.4 Équilibre entre les genres parmi les représentants spéciaux de l'AP OSCE		
au 1 ^{er} juin 2023		
	Hommes	Femmes
Représentant spécial pour l'antisémitisme, le racisme et l'intolérance	1	
Représentante spéciale pour l'Asie centrale		1
Représentant spécial pour l'engagement de la société civile	1	
Rapporteur spécial pour la désinformation et la propagande	1	
Représentante spéciale pour l'Europe de l'Est		1
Représentante spéciale pour la lutte contre la corruption		1
Représentante spéciale sur les questions de genre		1
Représentant spécial pour les enjeux liés à la traite des personnes	1	
Représentant spécial pour les affaires méditerranéennes	1	
Représentant spécial pour le dialogue parlementaire sur l'Ukraine	1	
Représentant spécial pour les prisonniers politiques	1	
Représentant spécial pour le Caucase du Sud	1	
Représentant spécial pour l'Europe du Sud-Est	1	
Représentant spécial pour les objectifs de développement durable	1	
Représentante spéciale pour l'engagement des jeunes		1
Total	11	7

Tableau A.5

A.5 Participation à la session annuelle de 2022 de l'AP OSCE, à Birmingham	
Total hommes	163
Total femmes	73
Total	235

Tableau A.6

A.6 Participation aux sessions annuelles de l'AP OSCE (2010 à 2022)													
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020 annul ée	2021 à distance	2022
Femmes	50	55	61	67	74	63	75	60	79	70	-	100	73
Hommes	186	169	185	178	180	182	205	173	202	200	-	240	163
% de femmes	21 %	24,50 %	25 %	27 %	29 %	25,70 %	26,80 %	25,70 %	28 %	26,00 %	-	29,40 %	31,06 %
Total	236	224	246	245	254	245	280	233	281	270	-	340	235

Tableau A.7

A.7 Participation à la réunion d'automne de l'AP OSCE (2022)	
Femmes	60
Hommes	113
% de femmes	34,10 %
Total	173

Tableau A.8

A.8 Participation à la réunion d'hiver de l'AP OSCE (2023)	
Femmes	62
Hommes	153
% de femmes	28,84 %
Total	215

Tableau A.9

A.9 Participation aux missions d'observation des élections par l'AP OSCE			
1 ^{er} juillet 2022 au 1 ^{er} juin 2023			
Élections observées	Parlementaires	Femmes	% de femmes
Élections générales, Bosnie-Herzégovine (02.10.2022)	61	13	21,31 %
Élections de mi-mandat au Congrès, États-Unis (08.11.2022)	106	28	26,42 %
Élections parlementaires, Kazakhstan (19.03.2023)	59	21	35,59 %
Élection générale, Turquie (14.05.2023)	75	27	36,00 %
Élection présidentielle, second tour, Turquie (28.05.2023)	25	10	40,00 %
Total	326	99	31,86 %

Tableau A.10

A.10 Participation aux rencontres du réseau informel des jeunes parlementaires				
1 ^{er} juillet 2022 au 1 ^{er} juin 2023				
Liste des rencontres	Parlementaires	Femmes	Hommes	% de femmes
Rencontre de Birmingham (3 juillet 2022)	15	6	9	40 %
Rencontre d'Erevan (12 au 14 novembre 2022)	10	4	6	40 %
Rencontre de Varsovie (24 novembre 2022)	18	8	10	44,44 %
Rencontre de Vienne (21 février 2023)	18	5	13	27,78 %
Total	61	23	38	37,7 %

Tableau A.11

A.11 Participation aux rencontres du réseau informel sur l'égalité des genres				
1 ^{er} juillet 2022 au 1 ^{er} juin 2023				
Liste des rencontres	Parlementaires	Femmes	Hommes	% de femmes
Rencontre inaugurale (27 octobre 2022)	44	41	3	93,18 %
Deuxième rencontre (25 janvier 2023)	25	21	4	84 %
Troisième rencontre (26 mai 2023)	26	19	7	73,08 %
Total	95	81	14	85,26 %

Tableau A.12

A.12 Participation aux réunions tenues au titre de l'Appel à l'action – Helsinki +50				
1 ^{er} juillet 2022 au 1 ^{er} juin 2023				
Liste des rencontres	Parlementaires	Femmes	Hommes	% de femmes
Réunion du groupe des amis de l'Appel à l'action – Helsinki +50 (25 août 2022)	10	4	6	40 %
Réunion sur le rôle de l'OSCE dans le contexte de la guerre en Ukraine et de ses répercussions (7 septembre 2022)	56	23	33	41,07 %
Colloque à Helsinki (23 septembre 2022)	20	6	14	30 %
Réunion sur la situation en Ukraine (19 octobre 2022)	45	19	26	42,22 %
Réunion informelle (22 février 2023)	63	24	39	38,1 %
Conférence à Achgabat (16 mai 2023)	16	6	10	37,5 %
Conférence sur les défis futurs de l'OSCE (31 mai 2023)	35	14	21	40 %
Total	245	96	149	39,18 %

Tableau A.13

A.13 Participation aux activités ouvertes à l'ensemble de l'AP OSCE, 2022-2023				
1 ^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023				
Liste des rencontres	Parlementaires	Femmes	Hommes	% de femmes
Dialogue Web conjoint du BIDDH et de l'AP OSCE sur l'intégration institutionnelle dans les parlements des questions d'égalité entre les genres au moyen d'audits participatifs et de plans d'action (24 janvier 2023)	21	7	14	66,67 %
Webinaire de l'AP OSCE : dialogue sur les générations futures (5 avril 2023)	37	21	16	56,76 %
Colloque de Leinsweiler (du 5 au 7 mai 2023)	25	14	11	44 %
Conférence sur le rôle des parlements nationaux dans la promotion de l'économie verte, de la	40	14	26	35 %

connectivité et du développement durable, facteurs de sécurité et de stabilité (22 et 23 mai 2023)				
Dialogue Web conjoint de l'AP OSCE et du BRLM sur les lignes directrices que propose l'OSCE pour surveiller la violence en ligne contre les femmes journalistes (7 juin 2023)	24	7	17	29,17 %
Webinaire de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE sur la mise en œuvre de la résolution 2250 du Conseil de sécurité des Nations Unies et le programme Jeunesse, paix et sécurité : rôle des parlementaires (15 juin 2023)	31	20	11	64,52%
Total	147	67	80	45,58 %

Table A.14

A.13 Composition du personnel permanent du SI de l'AP OSCE (femmes/hommes)	
au 1^{er} juin 2023	
Femmes	12
Hommes	12

Tableau A.15

A15. Équilibre entre les genres chez les ambassadeurs et représentants permanents de l'OSCE au Conseil permanent de l'OSCE, à Vienne, par pays		
au 1^{er} juin 2023		
États participants	États participants ayant un ambassadeur ou un représentant permanent	États participants ayant une ambassadrice ou une représentante permanente
Albanie	0	1
Allemagne	0	1
Andorre	1	0
Arménie	1	0
Autriche	1	0
Azerbaïdjan	1	0
Bélarus	1	0
Belgique	1	0
Bosnie-Herzégovine	0	0
Bulgarie	0	1
Canada	0	1
Chypre	0	1
Croatie	1	0
Danemark	1	0
Espagne	1	0
Estonie	1	0

COMPRENDRE LES CONSÉQUENCES GENRÉES DE LA GUERRE EN UKRAINE ET Y RÉPONDRE

États-Unis	1	0
Fédération de Russie	1	0
Finlande	1	0
France	0	1
Géorgie	0	1
Grèce	1	0
Hongrie	1	0
Irlande	0	1
Islande	0	1
Italie	1	0
Kazakhstan	1	0
Kirghizistan	1	0
Lettonie	0	1
Liechtenstein	0	1
Lituanie	1	0
Luxembourg	1	0
Macédoine du Nord	1	0
Malte	0	1
Moldova	0	1
Monaco	1	0
Mongolie	1	0
Monténégro	1	0
Norvège	0	1
Ouzbékistan	1	0
Pays-Bas	1	0
Pologne	1	0
Portugal	1	0
République tchèque	1	0
Roumanie	1	0
Royaume-Uni	1	0
Saint-Siège	1	0
San Marino	0	1
Serbie	1	0
Slovaquie	1	0
Slovénie	0	1
Suède	0	1
Suisse	1	0
Tadjikistan	1	0
Turkménistan	1	0

Turquie	0	1
Ukraine	1	0
Union européenne	0	1
Afghanistan (partenaire de coopération)	0	1
Algérie (partenaire de coopération)	1	0
Australie (partenaire de coopération)	1	0
Égypte (partenaire de coopération)	1	0
Israël (partenaire de coopération)	1	0
Japon (partenaire de coopération)	1	0
Jordanie (partenaire de coopération)	1	0
Maroc (partenaire de coopération)	1	0
République de Corée (partenaire de coopération)	1	0
Thaïlande (partenaire de coopération)	0	1
Tunisie (partenaire de coopération)	1	0
AP OSCE	1	0
Grand total	48	21

